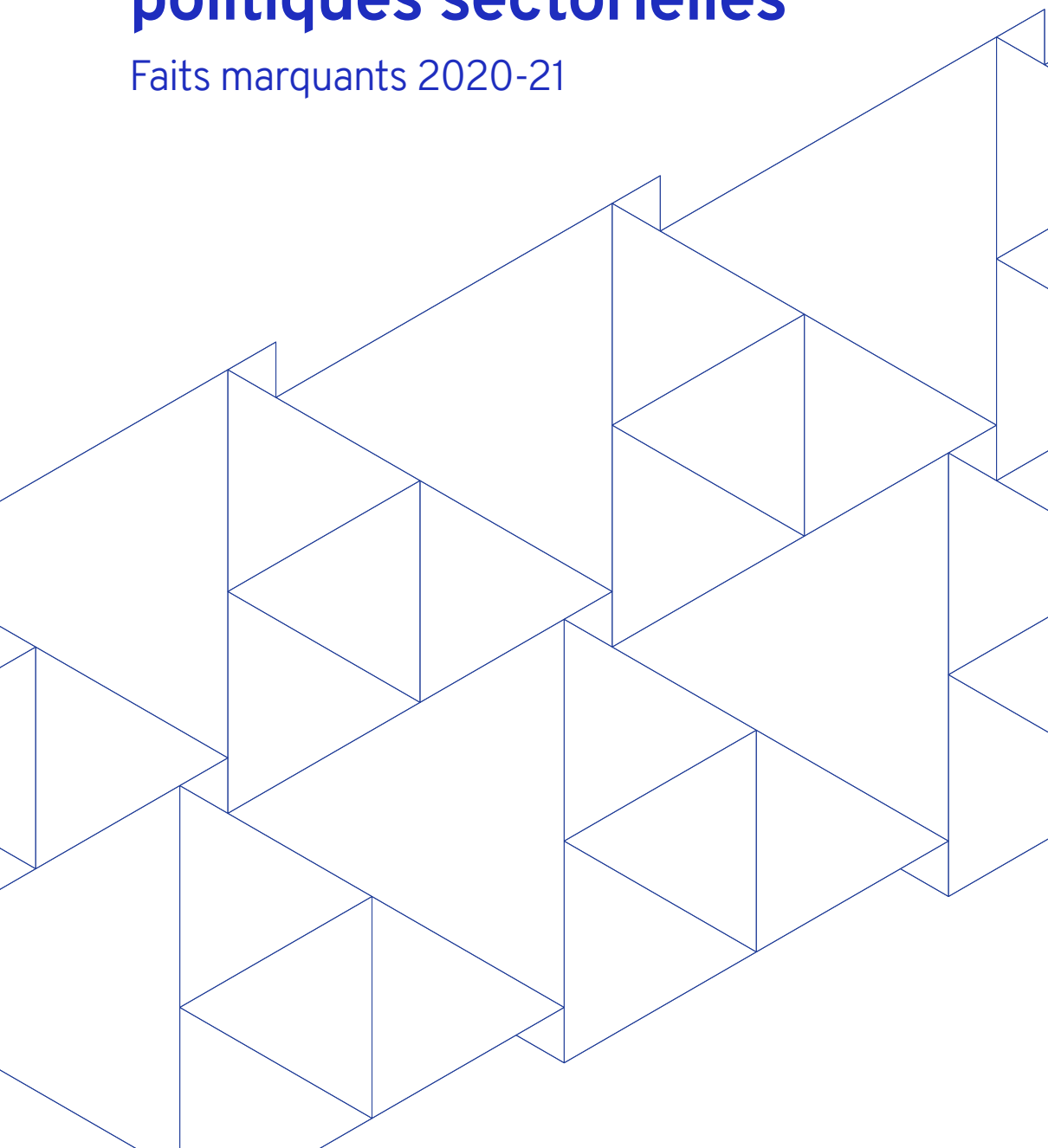




Organisation
internationale
du Travail

► Département des politiques sectorielles

Faits marquants 2020-21



► Département des politiques sectorielles

Faits marquants 2020-21

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Département des politiques sectorielles: Faits marquants 2021-21 / Bureau international du Travail (BIT), Département des politiques sectorielles, 2021.

ISBN 978-92-2-036096-5 (print)
ISSN 978-92-2-036097-2 (web pdf)

Egalement disponible en anglais: Sectoral Policies Department / Highlights 2021-21 ISBN 978-92-2-036096-5 (print) / ISSN 978-92-2-036097-2 (web pdf); et en espagnol: Departamento de Políticas Sectoriales / Hechos sobresalientes 2021-21 ISBN 978-92-2-036100-9 (impreso) / ISBN 978-92-2-0361016-6 (web pdf)

13.01.3

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé en Suisse

► Introduction

Face aux effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur le monde du travail, les mandants de l'OIT ont été parmi les premiers à réagir.

Au cours de la période biennale écoulée, les gouvernements de nombreux pays ainsi que les employeurs et les travailleurs de différents secteurs d'activité ont uni leurs forces pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de reprise et lancer des appels à l'action aux niveaux national et sectoriel.

L'OIT, pour sa part, a intensifié ses efforts pour aider les mandants sectoriels à faire face aux effets dévastateurs de la crise du COVID-19, ce qui s'est traduit par une collaboration directe plus étroite avec diverses associations d'employeurs et fédérations syndicales internationales au niveau sectoriel. Le BIT et son Directeur général ont rendu hommage aux sacrifices consentis par les travailleurs de la santé, et appelé à prendre de toute urgence des mesures pour faire face aux problèmes particuliers qui touchent les gens de mer. L'appel mondial à l'action de l'OIT en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19, d'une importance historique, a été adopté par la Conférence internationale du Travail à sa 109e session en juin 2021.

Durant la dernière période biennale, SECTOR a publié plus de 20 notes de synthèse sectorielles sur les effets de la pandémie, et mis au point plusieurs outils sectoriels pour maîtriser et prévenir le COVID-19 sur le lieu de travail. La majorité des réunions sectorielles mondiales approuvées par le Conseil d'administration ont pu être menées à bien sous une forme virtuelle ou hybride, tandis que d'autres ont été reprogrammées pour l'année 2022. Le Bureau a ainsi pu assurer la continuité des activités, et les mandants poursuivre leurs travaux communs de recherche de solutions pour relever les défis les plus pressants et saisir les opportunités en matière de travail décent dans des secteurs aussi divers que l'aquaculture, l'industrie automobile, l'éducation, l'industrie maritime, les sports, le textile, les services de transports urbains, et bien d'autres encore.

L'appel mondial à l'action met en évidence l'importance de politiques sectorielles dynamiques et bien conçues pour reconstruire en mieux. Il préconise des investissements publics et privés appropriés dans les secteurs les plus durement touchés par la crise, tels que l'hôtellerie et la restauration, le tourisme, le transport, les arts et spectacles et certains segments du commerce de détail, ainsi que dans les secteurs où les possibilités de travail

décent ont de fortes chances de s'étendre, tels que l'économie du soin, l'éducation et le développement des infrastructures.

Toutes ces mesures s'appuient sur une véritable prise de conscience quant à l'importance du rôle joué par des politiques industrielles et sectorielles durables en faveur non seulement d'une reprise centrée sur l'humain, mais aussi d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. À l'heure où le monde du travail doit faire face simultanément à la pandémie de COVID-19 et à la crise climatique, les secteurs et les chaînes d'approvisionnement se révèlent être des moyens stratégiques de faire progresser le travail décent et le développement durable, aujourd'hui et demain.

L'approche sectorielle centrée sur l'humain est elle aussi essentielle pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) en cette décennie d'action en faveur des objectifs mondiaux. La participation active des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, associée à une meilleure gouvernance tripartite dans certains secteurs, est indispensable pour réaliser non seulement l'ODD 8 relatif à la croissance économique et au travail décent, mais aussi pour traiter les aspects de tous les autres ODD relatifs au travail. De même qu'il ne saurait y avoir de nourriture sans agriculteurs et sans pêcheurs, d'éducation de qualité sans enseignants, et de bonne santé et de bien-être sans travailleurs de la santé, il ne saurait y avoir de solutions durables dans les domaines de l'énergie et du transport sans entreprises viables, ni travailleurs pour les mettre au point.

Les pages suivantes offrent un aperçu du programme sectoriel de l'OIT et des activités menées par le Département des politiques sectorielles (SECTOR) tout au long de la période biennale 2020-21. Toutes ces actions n'auraient pas été possibles sans une démarche concertée des mandants de l'OIT dans des secteurs économiques et sociaux spécifiques. Leurs efforts déployés pour faire face aux effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19, sauver des vies et reconstruire nos sociétés et nos économies – secteur par secteur – suscitent toute notre gratitude et demeurent un modèle pour chacun de nous.

Alette van Leur

Directrice, Département des politiques sectorielles

► Sommaire

► 1. Les priorités de l'OIT et son travail sectoriel

Une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19	10
Des chaînes d'approvisionnement durables, résilientes et inclusives	16
Le retour des politiques industrielles et sectorielles	18
Une transition juste vers la durabilité environnementale	19

► 2. Les secteurs en un coup d'oeil

Agriculture et autres secteurs de l'économie rurale	27
Exploitation forestière, bois, pâte à papier et papier	33
Exploitation minière	35
Industries chimiques	39
Industries mécaniques et électroniques	41
Production de pétrole et de gaz	43
Industrie du matériel de transport	45
Textile, habillement, cuir et chaussure	47
Transporte marítimo; puertos; pesca; transporte interior	51
Transport (y compris aviation civile, transport ferroviaire et transport routier)	54
Hôtellerie, tourisme et restauration	57
Construction	59
Services de santé	61
Fonction publique	65
Services postaux	67

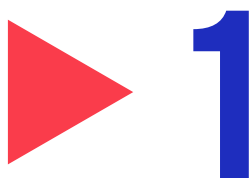
Services publics de distribution	69
Éducation	71
Médias, culture, arts graphiques	75

► 3. Annexes

Annexe I: Conventions et recommandations sectorielles	79
Annexe II: Liste non exhaustive des outils sectoriels de l'OIT	
Agriculture, exploitation forestière et extraction minière	80
Transport maritime, activités portuaires et transport routier	80
Services de santé et services publics d'urgence	81
Outils de l'OIT pour d'autres secteurs : construction et réparation navale; textile, vêtement, cuir et chaussure ; construction ; services publics de distribution ; éducation et tourisme	81

► Acronymes

CE	Commission européenne
CIF	Centre international de formation
CSI	Confédération Syndicale Internationale
ESS	Économie sociale et solidaire
EUROMIL	Organisation européenne des associations et syndicats militaires
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IBA	Institut brésilien du coton
IGF	Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable
IOE	Organisation Internationale des Employeurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation Maritime Internationale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OSH	Sécurité et santé au travail
PACE	Plateforme pour l'accélération de l'économie circulaire
PDP	<i>Portworker Development Programme in bulk terminals</i>
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SECTOR	Département des politiques sectorielles
SNV	SNV Organisation néerlandaise de développement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UN	Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Les priorités de l'OIT et le travail sectoriel





► Une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sans précédent sur le monde du travail. Outre les pertes en vies humaines et les dommages pour la santé, les mesures prises pour contenir la propagation du virus ont affecté les moyens de subsistance de nombreuses personnes.

En juin 2021, lors de la 109e session de la Conférence internationale du travail, gouvernements, employeurs et travailleurs ont approuvé un [Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain](#). Par cet appel mondial à l'action, les 187 États membres de l'OIT s'engagent en faveur d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19 grâce à la mise en œuvre accélérée de la [Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail de 2019](#). La Déclaration du centenaire, qui lui sert de fondement, s'appuie sur le principe selon lequel les personnes et leur travail doivent être au cœur des pratiques commerciales et des politiques économiques, environnementales et sociales.

L'appel mondial à l'action est axé sur l'importance des politiques menées aux niveaux mondial, régional, national et sectoriel qui traitent des inégalités et accordent la priorité à la création d'emplois décents pour tous. Pour ce faire, il détaille un programme complet de mesures spécifiques destinées à promouvoir un emploi de qualité et le développement économique, la protection des travailleurs, une protection sociale universelle et un dialogue social. Sur le plan sectoriel, il invite les gouvernements et leurs partenaires sociaux à s'engager à investir dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie et dans ceux les plus à même de développer des possibilités de travail décent.

Les effets de la pandémie ne se sont pas fait sentir avec la même force partout et dans toutes les économies, les marchés du travail et les sociétés. Plusieurs secteurs ont enregistré des pertes de revenus et d'emplois

massives en raison de la baisse de la demande résultant des confinements, des faillites et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Parallèlement, les mesures destinées à stimuler la reprise ont été extrêmement variées. Toutefois, les mesures de lutte contre la pandémie des 187 États membres ont toutes suivi une approche sectorielle et ont concentré l'aide sur les secteurs les plus touchés ou sur ceux offrant le plus grand potentiel de création d'emplois. L'approche sectorielle a donc été indispensable pour appréhender et répondre aux effets de la crise provoquée par le COVID-19.

Tout au long de la période 2020-2021, SECTOR s'est efforcé d'assister l'OIT en :

- ▶ soutenant des mesures et un dialogue social tripartite,
- ▶ approfondissant sa collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales,
- ▶ aidant à mieux comprendre les effets du COVID-19 sur des secteurs spécifiques et
- ▶ en développant et en diffusant des instruments et outils sectoriels existants et nouveaux afin de protéger les travailleurs.

En 2020-2021, SECTOR a soutenu une multitude d'actions tripartites et un dialogue social sectoriel et a réuni ses mandants afin de comprendre leurs besoins dans le contexte de la pandémie. Le Directeur général a également assisté à un grand nombre de ces réunions. En outre, SECTOR a collaboré avec ses mandants, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations internationales en vue d'élaborer et de soutenir des [appels conjoints à l'action](#) dans de nombreux secteurs, tels que le transport maritime, le transport et le tourisme, notamment. Le département a également coopéré avec ces organismes et organisations dans le cadre de programmes, de partenariats et d'autres [initiatives pour lutter contre la crise du COVID, secteur par secteur](#).

Pour mieux comprendre la pandémie, SECTOR a apporté sa contribution aux rapports d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi qu'à l'[Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail](#). En particulier, en 2020, afin d'[évaluer l'impact de la pandémie sur des secteurs particuliers](#), le département a publié une série de notes de synthèse contenant les réponses politiques et les mesures prises par les mandants de l'OIT, ainsi que les outils et les réponses disponibles de l'OIT au niveau sectoriel. Un résumé de chacune de ces notes est présenté ci-dessous.

[Le COVID-19 et ses répercussions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire](#) a analysé les conséquences de la pandémie pour les travailleurs agricoles, les répercussions sur la sécurité alimentaire et l'importance du maintien du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire pour prévenir une crise alimentaire.

[Les effets du COVID-19 sur le secteur du tourisme](#) s'est penchée sur les effets sans précédent du COVID-19 sur les entreprises et les travailleurs du secteur du tourisme, dont la majorité sont des jeunes femmes. La note passe en revue les efforts déployés aux niveaux national et international pour soutenir les entreprises du secteur touristique, préserver les emplois et les revenus et promouvoir les normes essentielles de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans le secteur, en particulier pour les micro, les petites et les moyennes entreprises (MPME).

[Les effets du COVID-19 sur le secteur de la foresterie](#) a étudié les premières répercussions de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement de la filière bois en raison du recul initial de la demande de bois, sur les travailleurs et les entreprises, en particulier en ce qui concerne la SST et les personnes vulnérables, ainsi que les pressions accrues exercées sur les forêts. La note a également détaillé les réponses des mandants à la pandémie.

[Les répercussions du COVID-19 sur le secteur de la construction](#) a résumé les mesures prises par les mandants tripartites de l'OIT pour soutenir les entreprises, les emplois et les revenus dans le secteur de la construction et mettre en œuvre des recommandations en matière de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs.

[Le COVID-19 et son impact sur les conditions de travail dans le secteur de la transformation de la viande](#) a présenté les enseignements tirés des épidémies particulièrement fréquentes survenues dans les usines de transformation de plusieurs grands pays producteurs de viande, qui devraient permettre d'engager des réformes visant non seulement à améliorer la résilience des secteurs de la transformation de la viande et, plus généralement, agroalimentaires à faire face à des tels chocs, mais aussi de « reconstruire en mieux ».

[Le COVID-19 et la navigation maritime et la pêche](#) a mis en évidence le rôle important du secteur de la navigation et des gens de mer dans les chaînes d'approvisionnement internationales et dans l'approvisionnement alimentaire. La pandémie a eu des répercussions considérables sur la SST dans ces secteurs et a entraîné d'importants retards dans les changements d'équipages. La note décrit chaque mesure prise par l'OIT et ses mandants

pour résoudre ces problèmes et faire en sorte que les droits des gens de mer soient respectés et préservés.

[Le COVID-19 et le secteur portuaire](#) a examiné la manière dont les ports se sont adaptés à la réalité, à savoir des volumes inférieurs, des pénuries de main-d'œuvre, la mise en œuvre de mesures SST pour les dockers et le personnel à terre, l'adoption du télétravail et les activités à distance du personnel de bureau.

[Le COVID-19 et les services de transport urbain de passagers](#) a exposé les conséquences de la pandémie, notamment la chute du nombre d'usagers des différents modes de transport, ainsi que la façon dont les travailleurs se sont retrouvés en première ligne dans la prestation de services et extrêmement exposés à la maladie.

[Le COVID-19 et le transport routier](#) a expliqué comment infléchir la propagation du COVID-19. De nombreux pays ont imposé des restrictions au transit intérieur et/ou ont fermé les points de passage aux frontières pour les services de transport routier de marchandises. La note a détaillé les options permettant de faire face aux défis en matière de travail décent afin de lutter plus efficacement contre la crise actuelle et les crises futures.



Travailleur du bois en Turquie. (Fatma Cankara/OIT, 2020/09)

[Le COVID-19 et l'aviation civile](#) s'est intéressée aux premières conséquences de la pandémie et a attiré l'attention sur les effets catastrophiques sur la demande et l'emploi.

[Le COVID-19 et l'industrie automobile](#) a décrit les énormes contraintes économiques auxquelles l'industrie automobile et ses travailleurs ont dû faire face et la manière dont la pandémie a aggravé les difficultés existantes en raison de l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, des fermetures d'usine et de l'effondrement de la demande.

[Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias](#) a montré combien le secteur a été affecté par le chômage et la fermeture des structures de production et a analysé les réponses des différents pays en termes de protection sociale, de mesures en matière de sécurité et de santé, de mécanismes d'aide économique, sans oublier les initiatives visant à assurer la reprise et la poursuite des activités.

[Le COVID-19 et le commerce alimentaire](#) a analysé la manière dont les travailleurs du commerce alimentaire sont apparus comme une nouvelle catégorie de services de première ligne, les effets de la pandémie sur les activités et les conditions de travail dans le secteur du commerce alimentaire, ainsi que la manière dont les pays et les partenaires sociaux réagissent à la crise par la mise en place de protocoles SST et de réponses politiques plus larges.

[Le COVID-19 et le secteur de l'éducation](#) a mis en lumière le rôle essentiel des enseignants dans le maintien de l'enseignement durant la pandémie de COVID-19. La note de synthèse a insisté sur les nouveaux défis et sur les déficits anciens qui font obstacle à un enseignement de qualité et efficace à distance. Elle a également souligné les bonnes pratiques dans le secteur.

[Le COVID-19 et les industries du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure](#) a étudié les graves effets de la pandémie sur des milliers d'entreprises et des millions de travailleurs, en particulier dans les pays producteurs, ainsi que les réponses d'urgence des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de ces pays.

[COVID-19 et les services publics d'urgence](#) a mis en avant le rôle majeur que jouent les travailleurs d'urgence de première ligne dans les efforts pour arrêter la propagation de la pandémie, les risques élevés auxquels ils font face et les efforts déployés par les pays pour leur apporter le soutien et la reconnaissance qu'ils méritent.

[COVID-19 et la fonction publique](#) a analysé le rôle central joué par les travailleurs de l'administration publique dans le maintien de l'activité des services publics à tous les niveaux durant la pandémie et le fait que pour faire mieux à l'avenir, les employés des services publics auront besoin de

mesures de protection solides et d'un dialogue social robuste afin de pouvoir contribuer à la mise en place de services publics efficaces.

[Le COVID-19 et le secteur de la santé](#) a étudié la situation d'un secteur aux avant-postes de la lutte contre la pandémie depuis le début de la crise, ce qui a eu des répercussions graves sur les travailleurs de la santé, ainsi que les difficultés anciennes que connaissent les systèmes de santé et les options politiques pour relever les défis en termes de travail décent.

[Le COVID-19 et le secteur des soins à domicile et en institutions](#) a montré combien la pandémie de COVID-19 a mis en évidence des services de soins à domicile et en institutions surchargés et en sous-effectifs et les effets catastrophiques de cette situation, en particulier en matière de soins aux personnes âgées.

Afin d'aider davantage ses mandants à prévenir et à contrôler le COVID-19, le département a également élaboré, traduit et diffusé un large corpus d'outils sectoriels comprenant des directives, des listes de vérifications à effectuer et une série de courtes vidéos. Les listes de vérifications sont présentées plus en détail dans les synthèses sectorielles correspondantes ci-dessous. (L'annexe II contient une liste des outils sectoriels pertinents diffusés par SECTOR en 2020-2021).

► Des chaînes d'approvisionnement durables, résilientes et inclusives

Ces dix dernières années ont vu apparaître une tendance à l'adoption de législations contraignantes en matière de signalement et de diligence raisonnable concernant les droits humains afin d'assurer la protection de l'environnement et le respect des droits humains et syndicaux dans les chaînes d'approvisionnement.

Cela inclut des initiatives législatives visant la responsabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'Union européenne et dans des pays comme les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Norvège. Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour les mandants dans de nombreux secteurs pour faire avancer le travail décent.

Les retombées dévastatrices et inégales de la crise du COVID-19 sur les différents secteurs ont mis en évidence la dépendance de l'économie mondiale à l'égard du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. Par ailleurs, la crise a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement à mesure que les chocs de l'offre et de la demande se sont répercutés sur les économies et les marchés du travail, entraînant un net recul du commerce mondial et épargnant peu d'entreprises et de travailleurs. Des gens de mer aux travailleurs des services de livraison de fin de parcours, la pandémie a également révélé l'importance capitale des hommes et des femmes qui produisent et transportent les biens et les services dont nos sociétés ont besoin pour fonctionner.

Dans l'appel mondial à l'action, les 187 États membres de l'OIT s'engagent à promouvoir des chaînes d'approvisionnement plus résilientes qui contribuent:

- i. au travail décent;
- ii. à la viabilité des entreprises tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les micro, petites et moyennes entreprises;

- iii. la durabilité environnementale et
- iv. la protection et le respect des droits de l'homme conformément aux trois piliers des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale ;soutenues par des investissements et des échanges internationaux durables.

Dans la réponse à la crise du COVID-19, la priorité renouvelée accordée aux secteurs et aux chaînes d'approvisionnement offre à l'OIT de nouvelles opportunités d'utiliser les secteurs et les chaînes d'approvisionnement de façon stratégique comme point d'entrée pour faire progresser le travail décent et accélérer la mise en œuvre de la Déclaration du centenaire. SECTOR met actuellement en œuvre des approches dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire](#), financé par la Commission européenne (CE). Ce projet concerne le développement de connaissances, outils, orientations, politiques, assistance technique et formation afin de relever les défis et de saisir les opportunités en matière de travail décent dans les cinq chaînes d'approvisionnement et pays sélectionnés: la production de café en Colombie, la fabrication de matériel électronique au Vietnam, la pêche en Namibie, le textile et l'habillement à Madagascar et la fabrication de gants en caoutchouc en Malaisie. Le projet s'inspire d'autres projets menés par SECTOR dans le secteur des pierres naturelles en Inde et de l'huile de palme en Indonésie et les renforce.

En outre, SECTOR a soutenu la mise en œuvre du programme d'action de l'OIT sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (2017-2021) en dirigeant ou en codirigeant l'équipe de l'OIT sur l'habillement et le groupe de travail de l'OIT sur les industries extractives, ainsi qu'en contribuant au recueil de connaissances sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

► Le retour des politiques industrielles et sectorielles

La politique industrielle et sectorielle fait son retour sur le devant de la scène.

Ces dernières années, diverses tendances ont contribué à ce regain d'intérêt, notamment l'automatisation, la numérisation et l'attention accrue portée à des objectifs sociaux et environnementaux. Alors que, traditionnellement, les politiques industrielles étaient surtout centrées sur la croissance et la productivité, un consensus semble aujourd'hui se dégager pour dire qu'elles devraient être coordonnées afin de promouvoir également les compétences, l'innovation, les institutions, l'ambition écologique et la politique sociale.

La crise du COVID-19 a accéléré tout à la fois la transformation structurelle et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques industrielles et sectorielles qu'un nombre croissant d'États membres ont adoptées pour stimuler la croissance et gérer la transition vers des économies numériques, circulaires et plus vertes. Il en résulte de nouvelles opportunités pour les mandants tripartites, qui peuvent utiliser stratégiquement les secteurs et les chaînes d'approvisionnement comme point d'entrée pour faire avancer le travail décent et d'autres objectifs de développement durable (ODD) et répondre à la crise climatique actuelle par une transition juste vers une économie verte.

Depuis de nombreuses années, l'OIT aide les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à promouvoir le travail décent en suivant une approche sectorielle et par des interventions visant les chaînes d'approvisionnement. L'Organisation possède le savoir-faire et les outils pour engager les mandants dans des secteurs clés et des chaînes d'approvisionnement essentielles et est donc en mesure d'exploiter le retour en force des stratégies sectorielles et des politiques industrielles pour faire progresser la cause du travail décent pour tous.

► Une transition juste vers la durabilité environnementale

Le changement climatique soulève des défis importants pour le développement durable et a des retombées majeures sur l'emploi.

Toutefois, bien gérée, [la lutte contre le changement climatique peut conduire à la création de davantage d'emplois et d'emplois meilleurs](#). La transition vers des modèles de production et de consommation durables sur le plan environnemental peut affecter les travailleurs et les entreprises de différents secteurs. Des politiques sectorielles sont donc essentielles pour une transition juste vers la durabilité environnementale, en veillant à ce que personne ne soit laissé sur le bord de la route et que les bénéfices de cette transition soient partagés équitablement.

En 2020-2021, le département s'est concentré sur la recherche d'un consensus, le développement des connaissances et la conclusion de partenariats afin de faire progresser une transition juste vers la durabilité environnementale dans plusieurs secteurs, notamment grâce à des approches d'économie circulaire dans les secteurs de la fabrication de matériel électronique (déchets électroniques), du textile et de l'habillement (voir encadré). Pour apporter un soutien et des services mieux coordonnés aux mandants de l'OIT, SECTOR et GREENJOBS – un site d'offres d'emploi spécialisé dans l'environnement et les énergies renouvelables – ont créé un groupe de travail sur le travail décent dans l'économie circulaire à l'échelle du Bureau.

En février 2021, lors de la première [réunion technique virtuelle de l'OIT sur l'avenir du travail dans l'industrie automobile](#), les mandants ont adopté des conclusions qui montrent que des politiques industrielles durables, fondées sur les [Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous](#), sont essentielles pour mieux reconstruire et investir dans le travail décent et durable. En août 2021, la réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain a adopté des [conclusions](#) qui

soulignent la nécessité de faire en sorte que les efforts de décarbonisation aillent de pair avec les principes relatifs à une transition juste figurant dans les Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste. En octobre 2021, une réunion d'experts a adopté un [recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure](#), qui contient un chapitre sur la gestion des déchets et des émissions de carbone. En juin 2021, une réunion régionale tripartite sur le secteur du tourisme en Amérique latine et dans les Caraïbes a consacré une session à « la transformation de la production, une transition écologique juste et un tourisme rural de proximité ».

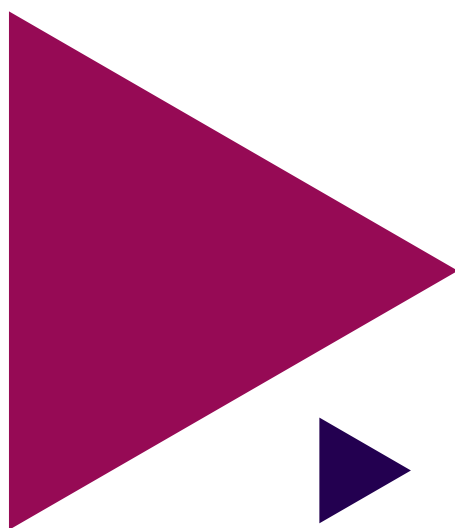
Afin de promouvoir la transition vers la viabilité environnementale et une économie circulaire juste, inclusive et offrant des opportunités de travail décent, SECTOR s'est associé à [PACE](#) (Plateforme pour l'accélération de l'économie circulaire), en se concentrant, dans un premier temps, sur l'intégration du travail décent en tant qu'élément clé dans les nouveaux programmes d'action en faveur de l'économie circulaire dans les secteurs de l'[électronique](#) et du [textile](#). Un nouveau projet conjoint OIT-PACE destiné à promouvoir une transition juste dans les chaînes d'approvisionnement des produits textiles, plastiques et électroniques a ensuite été lancé durant le Forum mondial sur l'économie circulaire. SECTOR s'est également engagé dans un exercice de cocréation avec [BSR](#) dans le cadre du programme [Keeping Workers in the Loop](#). Cette collaboration a abouti à un rapport contenant des recommandations politiques et industrielles destinées à faire progresser l'industrie circulaire de la mode – de la fabrication à la vente au détail –, qui analyse l'impact des changements environnementaux et des mesures visant à atténuer et à s'adapter à ces changements sur les conditions de travail, les compétences et les droits dans le secteur.

En 2020-2021, le département a activement continué de s'engager dans la Coalition des Nations Unies contre les déchets électroniques (e-Waste Coalition). Il sert également de point de contact au groupe de travail des Nations Unies sur les déchets marins et les microplastiques. Par son engagement permanent au sein de l'[Alliance des Nations Unies](#) pour une mode durable, SECTOR a coordonné la collecte d'informations sur les programmes et projets pertinents de l'OIT, lesquelles ont été intégrées dans une première cartographie de la réponse du système des Nations Unies aux défis sociaux et environnementaux dans l'industrie de la mode.

Le département a également apporté sa contribution à plusieurs événements, notamment :

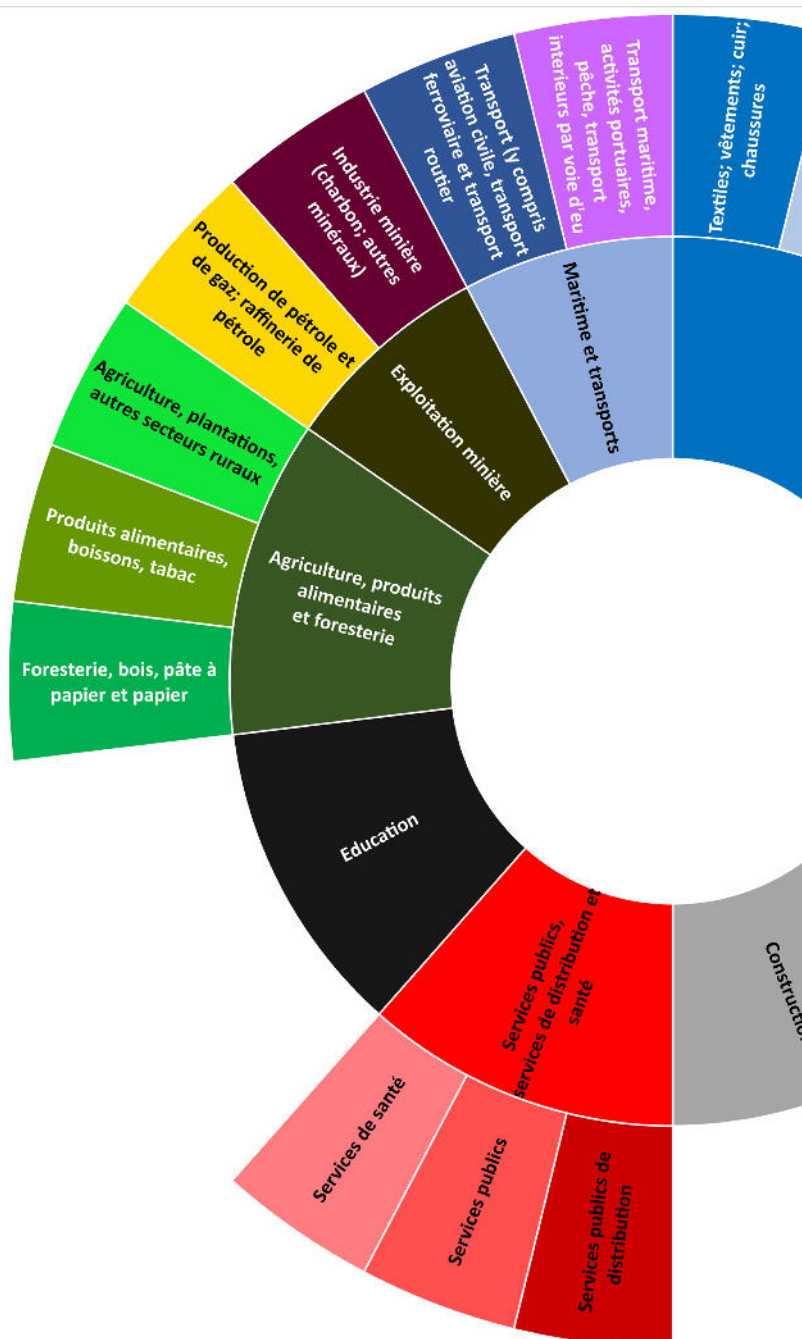
- o le dialogue politique virtuel informel sur la mode, Moldavie (19 mai 2021),
- o les [Sustainable Fashion Hard Talks](#), un événement en marge du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (7 juillet 2021),
- o le lancement de l'édition spéciale du magazine des Nations Unies sur la mode durable (9 juillet 2020),
- o le *UN Environment Management Group Nexus Dialogue* sur une [reprise durable grâce à une mode durable](#) (7 septembre 2021).

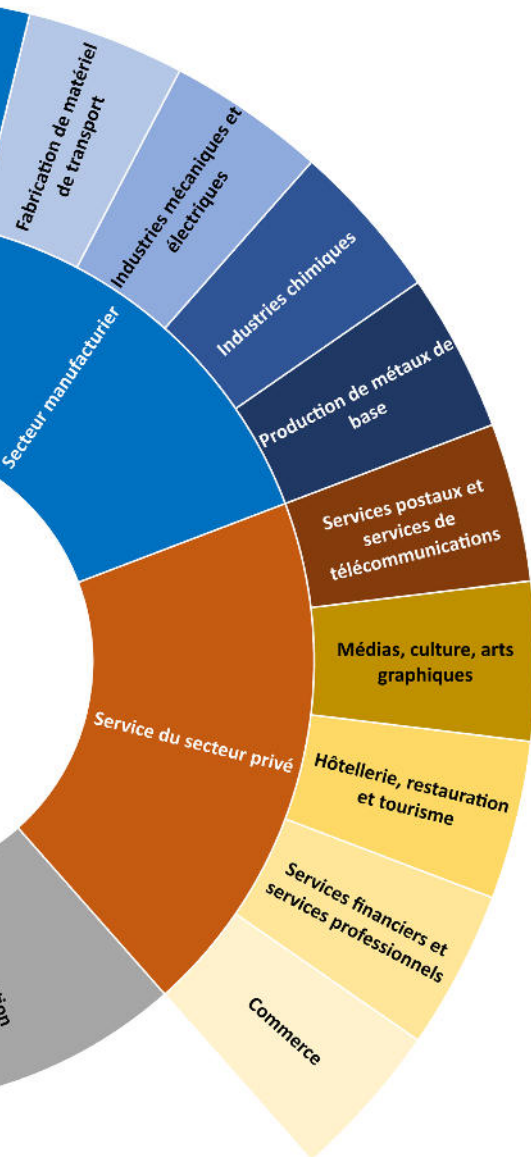
Les secteurs en un coup d'oeil





L'OIT s'attèle aux perspectives de travail décent et à ses défis dans 22 secteurs économiques et sociaux répartis en huit groupes, allant de l'agriculture et de l'extraction des matières premières à l'industrie manufacturière et aux services.





En collaboration avec ses mandants et partenaires, l'OIT promeut le travail décent dans ces secteurs grâce aux moyens d'action ci-après :

- établir un consensus entre les mandants tripartites autour des politiques et des pratiques sectorielles spécifiques moyennant des réunions sectorielles mondiales et régionales;
- promouvoir la ratification et l'application effective des conventions et des recommandations sectorielles ainsi que des recueils de directives, principes directeurs et outils spécifiques;
- élaborer et diffuser des connaissances et des informations relatives aux tendances économiques et aux défis à relever en matière d'emploi pour un secteur ou une branche industrielle spécifique;
- fournir des avis stratégiques, renforcer les capacités et mettre en oeuvre des projets de coopération pour le développement;
- encourager la cohérence des politiques sur des questions sectorielles essentielles via des partenariats stratégiques conclus avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi que d'autres organisations multilatérales et parties prenantes.

Les pages qui suivent donnent un aperçu des actions menées par l'OIT en 2020-21 et des résultats obtenus dans quelques zones économiques et sociales. Cet aperçu privilégie les secteurs où les travaux ont dépassé le stade du suivi des progrès accomplis et du maintien des relations avec les mandants et les principaux partenaires sectoriels.



► Agriculture et autres secteurs de l'économie rurale

Plus d'un milliard d'êtres humains travaillent dans l'agriculture. Bien que la part du secteur dans l'emploi total ait chuté de 40,2 pour cent à 26,8 pour cent au cours des deux dernières décennies, la production agricole a poursuivi sa croissance. L'économie rurale possède un potentiel considérable de création d'emplois décents et productifs, en particulier pour les jeunes et les femmes, ainsi que de contribution au développement durable et à la croissance économique. Des réponses politiques coordonnées sont requises pour faire face au niveau élevé d'emplois informels et améliorer les moyens de subsistance et les conditions de travail des travailleurs agricoles, des millions d'entre eux vivant dans la pauvreté et souffrant d'insécurité alimentaire.

Recherche d'un consensus

En décembre 2021, une [réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture et l'économie rurale](#) a été organisée pour discuter de questions liées à la promotion du travail décent dans le secteur et adopter des conclusions, y compris des recommandations concernant l'action à mener.

En Amérique latine, SECTOR a soutenu le développement et la mise en œuvre de la [méthodologie destinée à la plateforme de coordination des différentes parties prenantes, les Mesas Ejecutivas](#). Cette méthodologie vise à promouvoir la productivité et le travail décent dans des secteurs spécifiques, en comblant l'écart entre différents acteurs publics et privés. Elle favorise également une transformation inclusive de la production et la formalisation de l'économie dans les secteurs ruraux (par exemple, au Pérou et au Costa Rica).

Développement des connaissances

Le département a contribué au rapport conjoint de l'OIT et de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), [Étendre la protection sociale aux populations rurales : Perspectives pour une approche commune entre la FAO et l'OIT](#). Le rapport présente les profils spécifiques, les risques et les vulnérabilités des populations rurales et explore les options permettant d'étendre la couverture de la protection sociale à ces populations.

Dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire](#), le département a élaboré une fiche d'information afin de relever les défis en matière de travail décent dans la production de café en Colombie. Une étude sur le travail décent dans le secteur de la production de café dans ce pays a également été réalisée et validée par les mandants nationaux.

Renforcement des capacités

En avril 2021, l'événement en ligne [Académie sur le développement rural : Une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19 grâce au travail décent en Afrique](#) a été organisé par le Centre international de formation (CIF). Cent participants représentant les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, la société civile et le monde académique de la région ont assisté à l'événement au cours duquel un cours en ligne sur le travail décent dans l'économie rurale a été présenté. Ce cours est disponible en anglais, français, espagnol et bahasa Indonesia, et a été adapté au contexte latino-américain en collaboration avec l'Instituto Tecnológico de la Producción (ITP) du Pérou.

En Indonésie, dans le cadre du projet *Faire progresser les droits des travailleurs dans le secteur de l'huile de palme*, une académie sur le travail décent dans l'économie rurale s'est tenue en ligne en juillet et août 2021. Elle a été suivie par 105 personnes représentant 58 institutions englobant le gouvernement, les organisations de travailleurs et d'employeurs, la société civile et le monde académique.

SECTOR, avec le soutien du gouvernement de la Norvège, met actuellement en œuvre au Malawi un projet de coopération pour le développement d'une durée de quatre ans, visant à combler les déficits de travail décent et à améliorer l'accès aux droits dans le secteur du tabac au Malawi (ADDRESS). Son objectif est d'aider le gouvernement du Malawi et les partenaires sociaux à identifier et traiter efficacement les problématiques relatives au travail dans le secteur du tabac, et à garantir l'accès aux principes et droits

fondamentaux au travail, de manière à améliorer les moyens de subsistance, les revenus et la sécurité alimentaire.

Des experts de SECTOR ont apporté leurs contributions à divers événements nationaux, régionaux et internationaux, notamment un événement organisé avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), le [webinaire conjoint OIT-FAO, avec l'INTA \(Institut national de technologie agricole d'Argentine\)](#) en Argentine à l'occasion de la Journée des femmes rurales en 2020, l'événement [entre pairs de partenariat en ligne \(contributions nationales\) sur les défis sociaux soulevés par le changement climatique dans le secteur agricole](#) et un [événement consacré à la célébration de la Journée internationale du travail décent en Colombie](#).

Cohérence des politiques

SECTOR a coordonné la contribution de l'OIT au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et aux processus connexes organisés par le Secrétaire général des Nations Unies, notamment en soutenant la participation des mandants tripartites de l'OIT – ministères du Travail et des Affaires sociales et organisations d'employeurs et de travailleurs de l'industrie agroalimentaire – aux Dialogues d'États Membres et aux Dialogues nationaux du Sommet sur les systèmes alimentaires. Par la voix de son Directeur général, Guy Ryder, et d'autres hauts fonctionnaires, le BIT a partagé son savoir-faire et contribué au pré-sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu à Rome en juillet 2021, événement aussi fructueux qu'enrichissant.

Conjointement avec le FIDA et CARE, l'OIT a mobilisé de solides appuis autour de la priorité d'action «Promouvoir des moyens de subsistance équitables, un travail décent et des communautés autonomes», qui a abouti à la création de la Coalition d'action pour un travail décent et des revenus et salaires décents pour tous les travailleurs des systèmes alimentaires. La vidéo rendant compte de cette initiative, qui a été présentée au Sommet en septembre, explique clairement que le travail décent a un rôle essentiel à jouer dans la promotion de systèmes alimentaires durables, en appelant tous les acteurs à unir leurs forces pour faire de cette nécessité une réalité. Le Bureau concentre ses efforts pour que l'engouement qu'a suscité ce Sommet ouvert aux citoyens se traduise en actions et en accomplissements au niveau national.

SECTOR, en collaboration avec COOP et le bureau de pays de l'OIT pour la République-Unie de Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda (BP-Dar es-Salaam), s'est associé au FIDA pour concevoir un projet financé par le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), afin de soutenir le développement des coopératives agricoles et de stimuler le secteur agricole et l'économie rurale, en ciblant particulièrement les jeunes et les femmes.

À l'échelle mondiale, SECTOR a coopéré avec le système multilatéral en vue d'établir ou de renforcer des alliances internationales sur les questions en lien avec l'économie rurale, en particulier l'agriculture et la sécurité alimentaire:

- L'OIT, la FAO, le FIDA (Fonds international de développement agricole) et l'OMS ont publié une [déclaration commune sur l'impact du COVID-19 sur les moyens de subsistance et la santé des personnes et sur nos systèmes alimentaires](#).
- Dans le cadre de la [Global Donor Platform for Rural Development](#) (GDPRD), SECTOR participe au [groupe de travail technique sur l'emploi des jeunes](#).
- L'OIT a participé à la réunion des ministres de l'Agriculture du G20 à Florence, à l'issue de laquelle a été publié un [communiqué](#) soulignant l'importance cruciale du travail décent dans l'agriculture pour le développement durable.
- En tant que membre de l'Équipe spéciale chargée des inégalités au sein du Comité à haut niveau des Nations Unies sur les programmes (HLCP), SECTOR a contribué à la rédaction d'une note de synthèse sur les inégalités et les services ruraux.
- L'OIT a collaboré étroitement avec le FIDA en vue de promouvoir davantage le travail décent dans les économies rurales, en insistant sur les jeunes et la région Afrique. La collaboration a progressé tant au niveau stratégique que du programme.



► Exploitation forestière, bois, pâte à papier et papier

Le secteur de l'exploitation forestière joue un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, la sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, notamment. Si ce secteur favorise la croissance et l'emploi dans les zones rurales, l'exploitation forestière est également l'un des secteurs les plus dangereux pour les travailleurs et est souvent synonyme d'absence de travail décent, d'un taux élevé d'emplois informels, de risques en matière de SST et d'absence de protection sociale.

Développement des connaissances

En collaboration avec la FAO, SECTOR a établi une [liste des vérifications à effectuer](#) qui servira d'outil pratique et participatif pour les employeurs et les travailleurs du secteur de l'exploitation forestière et les aidera à évaluer, à mettre en œuvre et à améliorer en permanence des mesures concrètes en vue de prévenir, de contrôler et de limiter la transmission du COVID-19.

Renforcement des capacités

SECTOR a présenté à la série de webinaires Voix des travailleurs de l'IBB (Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois) un exposé sur l'intendance dans la sylviculture et les chaînes de valeur. La discussion a essentiellement porté sur l'importance d'échanger des informations et de renforcer les partenariats afin de protéger les travailleurs.

Cohérence des politiques

Le département collabore avec le département STATISTICS de l'OIT et avec la FAO dans le domaine des statistiques de l'emploi dans le secteur forestier. Ce partenariat englobe l'élaboration d'une méthodologie destinée à recueillir des statistiques et l'organisation d'un atelier d'experts en ligne sur l'importance du secteur forestier pour l'emploi.



► Exploitation minière

L'importance de l'exploitation minière pour le développement économique mondial est incontestée. Elle a été la colonne vertébrale de l'industrialisation et est désormais essentielle pour la transition vers des sources d'énergie renouvelables dans la mesure où les technologies d'énergie propre dépendent de la production de différents minéraux, tels que le graphite, le lithium et le cobalt. Selon les estimations modélisées de l'OIT, quelque 21,4 millions de personnes travaillaient dans les mines et les carrières en 2019, dont on estimait que 18,3 millions étaient des hommes et 3,1 millions des femmes.

Développement des connaissances

SECTOR a publié l'étude intitulée [Women in Mining: Towards gender equality](#). Si l'on applique à la fois le prisme du genre et l'approche centrée sur l'humain proposée dans la Déclaration du centenaire, l'étude permet une meilleure compréhension de ces questions. Elle a été élaborée pour inciter l'OIT, ses mandants et ses partenaires à tous les niveaux à prendre des mesures afin de favoriser un avenir du travail meilleur pour les travailleurs des industries extractives et leurs communautés.

SECTOR s'est ensuite associé au Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) et à *International Women in Mining (IWIM)* afin de mettre en œuvre le projet *Women and the Mine of the Future*. Prenant appui sur les statistiques collectées par l'OIT auprès de ses États membres, SECTOR a produit de nouvelles statistiques ventilées par sexe concernant l'emploi dans l'industrie minière dans dix pays.

La Banque mondiale a invité SECTOR à participer à l'élaboration du rapport [2020 State of the Artisanal and Small Scale Mining Sector](#), la publication de référence sur les défis et les opportunités des millions de personnes travaillant dans ce secteur important, mais souvent informel. La contribution de SECTOR concernait principalement les normes du travail et les instruments directement pertinents pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Le rapport contenait également une étude de cas sur les Philippines

et les solutions au travail des enfants dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle grâce à la formalisation du secteur.

Coopération au développement

Depuis 2019, SECTOR soutient le projet [Promoting a sustainable and resilient natural stone industry in Rajasthan en Inde](#). Grâce au financement du gouvernement flamand (Belgique), l'objectif général est de fournir une assistance technique au gouvernement et aux partenaires sociaux du Rajasthan afin d'élaborer une stratégie à même d'ouvrir la voie à une industrie d'extraction de pierres naturelles durable.

Ces deux dernières années, le projet a publié l'étude intitulée [Challenges and opportunities for productive employment and decent work in the natural stone mining industry supply chain in Rajasthan](#). Les résultats ont été présentés aux mandants tripartites d'Inde et aux principales parties prenantes de l'industrie en Europe lors d'une réunion virtuelle en décembre 2020.

Par la suite, le projet a mis la dernière main à la publication *Rajasthan Natural Stone Strategy 2021-2025: Sustainably and responsibly enhancing the productivity and competitiveness of Rajasthan's natural stone industry*, qui a été présentée au cours du webinaire [Towards a sustainable and resilient stone industry in Rajasthan](#) en septembre 2021, avec la participation de parties prenantes indiennes et européennes. La stratégie contient des commentaires et des suggestions issus des consultations menées avec le gouvernement du Rajasthan et les partenaires sociaux indiens. Elle présente une feuille de route pour la création d'un environnement propice pour les employeurs et les travailleurs qui permette de renforcer la position du Rajasthan en tant que destination responsable pour les investisseurs et les acheteurs de pierres naturelles et de favoriser le travail décent dans l'État.

En outre, le projet a produit un document interactif sur la SST, qui met en évidence quelques-uns des principaux risques liés à la production de pierres naturelles et la manière dont ils peuvent être éliminés ou réduits. En dépit des nombreuses restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, le projet a été en mesure d'organiser un atelier de formation à la sensibilisation à la SST pour les travailleurs extrayant des pierres naturelles au Rajasthan. Pendant le confinement, le projet a également organisé un [webinaire](#) pour les mandants au Rajasthan sur les mesures de prévention du COVID-19 dans

l'industrie d'extraction de pierres naturelles, au cours duquel la [COVID-19 et exploitation minière - Liste de vérifications](#) a été présentée.

Cohérence des politiques et partenariats

En 2020, SECTOR a pris la parole lors du séminaire à haut niveau du *Masoyise Health Programme* pour évoquer la « Repriorisation de la tuberculose, du VIH et des maladies non transmissibles à l'ère du COVID-19 », en insistant également sur la crise du COVID-19 et ses effets sur le secteur minier. SECTOR a également pris part à la discussion d'experts organisée par le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière (IGF) – [Employment in Mining During COVID-19: Impacts, responses and future outlook](#). Par la suite, au cours de l'[assemblée générale](#) annuelle 2021 de l'IGF, SECTOR a participé au groupe consacré au thème *Thinking Forward: Building gender equality in the mine of the future*.

En 2021, SECTOR a également participé à plusieurs autres comités d'experts, notamment un groupe sur l'exploitation minière et la société lors du sommet du Financial Times sur les produits de base, un groupe visant à faire connaître le travail de l'OIT afin de faire avancer l'égalité des sexes dans le secteur minier lors de la deuxième conférence mondiale de la Banque mondiale sur la dimension de genre dans le secteur pétrolier, gazier et minier, et le groupe chargé de l'(in)égalité des sexes dans l'industrie minière au cours de la réunion du réseau *Women in Mining* de la fédération syndicale mondiale IndustriALL.



► Industries chimiques

Le secteur de l'industrie chimique revêt une importance stratégique pour le développement durable des économies nationales. Parallèlement, l'utilisation inadéquate de produits chimiques peut avoir des conséquences néfastes sur les êtres humains et sur l'environnement.

La concurrence mondiale a rapidement bouleversé la carte mondiale de la production et de la consommation de produits chimiques. Une concurrence et une insécurité accrue ont déclenché des restructurations qui ont des répercussions considérables sur l'emploi et les revenus, la composition de l'emploi et les conditions de travail en général.

Cohérence des politiques et partenariats

Ces industries connaissent une évolution constante répondant aux avancées technologiques et à d'autres moteurs de changement. L'OIT a été invitée à prendre part à une initiative du Forum économique mondial (FEM) aux côtés de plusieurs entreprises et de la Confédération syndicale internationale (CSI) afin de discuter des opportunités et des défis de la « révolution dans la biofabrication ». La contribution de l'OIT au Livre blanc du Forum économique mondial a souligné la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en vue de développer les compétences que requièrent ces industries en mutation rapide, en étroite collaboration avec les employeurs et les travailleurs et conformément aux points de consensus du [Forum de dialogue mondial de 2018 sur les défis à relever en matière de travail décent et productif en raison de la numérisation dans les industries chimiques et pharmaceutiques](#).

Dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire](#), SECTOR entreprend actuellement une nouvelle étude sur les opportunités et les défis en matière de travail décent dans le secteur de la [fabrication de gants en caoutchouc en Malaisie](#). En outre, SECTOR a mené plusieurs consultations auprès de ses mandants dans ce pays afin de formuler de nouvelles orientations, de créer de nouveaux outils et d'améliorer les orientations et les outils existants pour répondre aux préoccupations suscitées par le travail forcé des travailleurs migrants vulnérables. Ces consultations visent à encourager l'investissement dans les compétences dont l'industrie et ses travailleurs ont besoin pour mettre à profit la mutation en cours. Les [travaux en Malaisie](#) sont mis en œuvre en étroite collaboration avec d'autres projets de l'OIT et le ministère du Travail des États-Unis d'Amérique.



► Industries mécaniques et électroniques

L'industrie électronique est un exemple parfait d'« industrie dynamique » : elle est un véritable moteur de croissance économique et renforce la productivité globale d'autres secteurs et d'économies entières. Simultanément, l'augmentation de la demande de produits électroniques a conduit à une croissance rapide des déchets électroniques.

Développement des connaissances

Dans le cadre de l'élaboration d'un prochain document de travail sur l'avenir du travail dans le secteur électronique, SECTOR a collaboré avec l'équipe statistique de l'OIT pour actualiser les données existantes sur l'emploi. Selon les estimations modélisées de l'OIT, le secteur a créé des emplois directs pour plus de 25 millions de travailleurs en 2019, dont 60 pour cent étaient des femmes. La Chine représentait 60 pour cent de l'emploi total dans le secteur de la production de matériel électronique.

Coopération au développement

SECTOR entreprend actuellement une nouvelle étude sur les opportunités et les défis en matière de travail décent dans les [chaînes d'approvisionnement de produits électroniques au Vietnam](#) dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire](#). Par ailleurs, plusieurs consultations ont été menées auprès des mandants dans le pays pour remédier au déficit en matière de travail décent et créer un environnement propice pour des entreprises durables. Les [travaux au Vietnam](#) sont réalisés en étroite collaboration avec d'autres projets de l'OIT financés par Apple, le ministère du Travail des États-Unis d'Amérique et le gouvernement japonais.

Pour mieux faire comprendre les répercussions des progrès enregistrés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le monde du travail, SECTOR met en œuvre le projet *L'avenir du travail dans les technologies de l'information et de la communication* depuis 2017. Dans le cadre de ce projet, une étude approfondie a été menée sur les besoins prévus pour les travailleurs qualifiés en TIC et sur des stratégies en matière de bonnes pratiques afin de combler les pénuries de main-d'œuvre, notamment des solutions pour accroître les investissements dans l'enseignement, la

formation et l'apprentissage continu en matière de TIC, ainsi que de mieux gérer les migrations internationales de main-d'œuvre.

En 2020, SECTOR a publié le second de deux rapports approfondis, à savoir [Pénuries de compétences et migrations de main-d'œuvre dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en Allemagne, au Canada, en Chine, en Inde, en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande](#). Plus tard cette année-là, SECTOR a réuni les conclusions des deux premiers rapports et a publié le [Rapport de synthèse: Pénuries de compétences et migrations de main-d'œuvre dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en Allemagne, au Canada, en Chine, en Inde, en Indonésie, à Singapour et en Thaïlande](#), qui énonce 10 réponses politiques pour faire progresser les opportunités en matière de travail décent dans l'économie numérique. En septembre 2020, l'OIT et l'Université Sophia du Japon ont coorganisé un webinaire de recherche mondiale intitulé [Towards a brighter future of work in the digital economy](#) afin de diffuser les principales conclusions et recommandations de ces travaux.

Cohérence des politiques et partenariats

SECTOR a continué de participer à la Coalition des Nations Unies contre les déchets électroniques, que l'OIT a contribué à créer afin de sensibiliser aux déchets électroniques et de promouvoir le travail décent dans la gestion de ce qui est devenu l'une des filières de déchets connaissant la croissance la plus rapide du monde.



► Production de pétrole et de gaz

L'industrie pétrolière et gazière est un moteur important du commerce mondial, de la croissance économique, de l'emploi productif et du travail décent. Dans le même temps, cette industrie doit faire face à une pression croissante en vue de réduire sa forte empreinte environnementale et d'autres effets négatifs. Le défi majeur de l'industrie et de ses travailleurs consiste à faire en sorte que la transition énergétique soit une transition juste, qui crée de nouvelles opportunités en matière de travail décent et ne laisse personne sur le bas-côté de la route.

Développement des connaissances

SECTOR coopère avec le Bureau sous-régional de l'OIT pour les pays andins en vue de présenter une étude de cas nationale mettant en lumière l'ampleur de la transition énergétique en Colombie, les défis et les opportunités associés au progrès en matière de travail décent, ainsi que des recommandations stratégiques visant à assurer une transition juste, avec la participation active des employeurs et des travailleurs du secteur de la production de pétrole et de gaz.



► Industrie du matériel de transport

Le secteur automobile a été qualifié à juste titre d'« industrie des industries ». Il est un moteur de croissance, d'échanges, de productivité, d'innovation et de création d'emplois dans de nombreux États membres. Dans le même temps, son empreinte environnementale est considérable. Outre les préoccupations concernant les conditions de travail dans ses chaînes d'approvisionnement complexes, il subit une pression croissante pour réduire ses effets néfastes et avancer dans la voie du travail décent et durable.

La crise du COVID-19 a eu des répercussions importantes sur l'industrie automobile. La pandémie est arrivée au moment où elle subissait déjà une transformation profonde due à l'émergence des véhicules électriques, à la numérisation et à d'autres avancées technologiques, au changement climatique, aux évolutions démographiques et à une ère nouvelle et incertaine de mondialisation.

Recherche d'un consensus

Ces sujets ont occupé une place importante dans les débats de la [réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile](#), qui s'est déroulée en février 2021. Des représentants de 165 gouvernements, syndicats et associations professionnelles ont assisté à la première réunion sectorielle en ligne de l'OIT et ont adopté à l'unanimité une série de [conclusions](#) générales. Celles-ci insistent sur la nécessité d'investir dans le développement des compétences et l'apprentissage continu, de combler les écarts entre les sexes, d'améliorer la SST et de renforcer les institutions du travail afin d'assurer une protection adéquate de tous les travailleurs du secteur et de ses chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. Des politiques industrielles durables ont été présentées comme essentielles pour mieux construire l'avenir et investir dans un travail décent et durable.

Developpement des connaissances

En amont de la réunion technique, SECTOR a publié le document d'orientation [L'avenir du travail dans le secteur automobile : la nécessité d'investir dans le potentiel humain et dans le travail décent et durable](#).



► Textile, habillement, cuir et chaussure

Les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure sont essentielles pour le développement économique et social de nombreux pays émergents et en développement. Elles sont un point d'accès aux chaînes d'approvisionnement mondiales et aux marchés d'exportation. Ces secteurs grands consommateurs de main-d'œuvre emploient plus de 60 millions de personnes et ont permis à des millions d'autres de sortir de la pauvreté. Néanmoins, l'empreinte écologique grandissante de ces industries et la prévalence de mauvaises conditions de travail ont poussé les défenseurs des travailleurs et de l'environnement et de nombreux consommateurs à conclure que le modèle actuel de consommation, de production et d'organisation du travail n'est pas tenable. L'impact dévastateur du COVID-19 a encore souligné davantage la nécessité de rendre le secteur plus résilient, inclusif et durable.

Recherche d'un consensus

En octobre 2021, SECTOR a organisé une [réunion d'experts](#) qui a adopté un [Recueil de directives pratiques de l'OIT sur la sécurité et la santé dans les industries du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure](#). Ce recueil est le premier du genre. Il contient des conseils pratiques et complets sur la manière d'éliminer, de réduire et de maîtriser tous les principaux risques et dangers. À la demande des mandants du monde entier, le recueil a été traduit en 14 langues.

En octobre 2021, SECTOR a également organisé la réunion sectorielle régionale [Vers un secteur du textile et du vêtement plus résilient, inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique](#) en collaboration avec les projets *Better Work* et [Travail décent dans les chaînes d'approvisionnement du secteur du vêtement en Asie](#). Au cours de la réunion, quelque 80 représentants des 10 principaux pays producteurs de vêtements d'Asie ont réaffirmé la nécessité de mieux construire l'avenir après la pandémie de COVID-19, tout en gérant de façon proactive les grands moteurs de changement qui affectent le secteur.

En mars 2021, en partenariat avec l'Agence brésilienne de coopération (ABC) et l'Institut brésilien du coton (IBA), SECTOR a organisé le [webinaire de coopération Sud-Sud sur les futurs besoins de compétences dans les secteurs du vêtement et du textile : Brésil, Éthiopie, Jordanie et Pérou](#). Des experts ont présenté une nouvelle étude sur les besoins actuels

et futurs de compétences dans les secteurs du textile et du vêtement des quatre pays cités. Les participants ont ensuite évoqué les manières d'investir dans le développement de compétences qui permettront aux secteurs et aux travailleurs de faire face aux changements technologiques, environnementaux, démographiques, économiques et commerciaux rapides et profonds que connaîtra toute la chaîne d'approvisionnement dans les prochaines années, depuis la culture du coton jusqu'à la fabrication et au commerce de détail.

Développement des connaissances

Outre le recueil de directives pratiques susmentionné, SECTOR a également produit un document sur une transition juste dans les secteurs du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure. Ce document examine la manière dont les Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous peuvent servir de cadre d'action pour faire progresser simultanément le travail décent, la circularité et la durabilité environnementale dans ces secteurs.

SECTOR a collaboré avec le Bureau de la Directrice générale adjointe pour les politiques, le programme *Better Work* et d'autres collègues de l'Équipe spéciale chargée du secteur du vêtement de l'OIT pour finaliser le document *Un cadre d'action de l'OIT pour les secteurs du textile et du vêtement*. Ce cadre explique comment les différentes unités et bureaux de l'OIT peuvent coordonner leurs activités actuelles et futures pour mieux aider les mandants à faire progresser le travail décent dans les différents secteurs.

En vue de contribuer au corpus croissant de connaissances, SECTOR a développé et mis en œuvre un projet de recherche sur l'avenir des compétences dans les secteurs concernés. Financé par le gouvernement néerlandais, le projet s'est associé à d'autres programmes de l'OIT (comme *Better Work*, *Skills Up* et le *projet Sud-Sud relatif au coton*) en vue de soutenir l'achèvement des études et d'anticiper la demande actuelle et future de compétences dans les secteurs du textile et du vêtement au Brésil, en Éthiopie, en Jordanie et au Pérou. Les résultats ont été validés par les mandants tripartites de ces quatre pays, qui ont adopté des recommandations en vue de développer les compétences requises. Ce travail a incité d'autres pays d'Asie à anticiper leurs besoins actuels et futurs de compétences. À cet effet, SECTOR a élaboré un nouveau projet sur l'avenir des compétences dans le secteur du vêtement au Vietnam. Il sera mis en œuvre au cours de

la prochaine période biennale et financé par les gouvernements du Japon et des Pays-Bas.

Coopération au développement

Dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire](#), SECTOR recherche les opportunités et les défis en matière de travail décent dans le secteur de [la fabrication de textiles à Madagascar](#). En outre, SECTOR a mené de multiples consultations auprès de ses mandants sur place en vue de renforcer la conformité au droit national du travail, de promouvoir le respect des droits humains et syndicaux, d'améliorer la SST au travail, de lutter contre la violence et la discrimination et d'investir dans les compétences et la création d'un environnement propice aux entreprises durables dans le secteur. Les travaux à Madagascar sont réalisés en étroite collaboration avec le programme *Better Work* et le fonds *Vision Zero*.

Cohérence des politiques et partenariats

SECTOR a contribué à la création de l'Alliance des Nations Unies pour une mode durable, qui réunit plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales. L'Alliance continue de plaider en faveur d'une réduction des conséquences négatives de la mode et de la promotion de méthodes innovantes par lesquelles le secteur pourra contribuer davantage à la réalisation des Objectifs de développement durable. À cet égard, SECTOR a intensifié sa collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de faire progresser de concert la durabilité environnementale, la circularité et le travail décent.

Poursuivant sa collaboration avec l'OCDE en vue de faire avancer le travail décent et un comportement responsable des entreprises, en 2020-2021, SECTOR a coordonné la participation de l'OIT à plusieurs sessions des forums de l'OCDE sur la diligence voulue dans les secteurs du vêtement et de la chaussure. En 2020, le département a organisé une session avec des représentants des mandants tripartites et des principales parties prenantes sur la manière de lutter contre la violence et le harcèlement dans ces secteurs, dans le but de promouvoir la Convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement (n° 190) et de s'y conformer.



► Transport maritime, activités portuaires, pêche, transports intérieurs par voies d'eau

Les navires transportent plus de 80 pour cent du commerce mondial, que ce soit dans des conteneurs ou par le transport en vrac des matières premières, notamment les denrées alimentaires. Le rôle capital des navires et des gens de mer dans les chaînes d'approvisionnement mondiales est de plus en plus reconnu. Cette reconnaissance résulte en particulier de l'impact du COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation, qui ont empêché les gens de mer de rejoindre ou de quitter les navires et ont entraîné d'autres problèmes graves. Le transport maritime est l'un des secteurs les plus internationalisés et requiert des solutions globales aux problèmes de main-d'œuvre en vue de garantir sa durabilité économique, sociale et environnementale.

Les ports sont un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement et un point d'échange entre les différents modes de transport (mer, route, train et voies d'eau intérieures). Ils représentent une infrastructure essentielle pour le commerce international et l'économie mondiale.

Plus de 39 millions de personnes travaillent dans le secteur de la pêche. Celui-ci subit des pressions diverses, telles que les défis en matière de travail décent, le changement climatique, la surpêche et la pêche illicite, non réglementée et non déclarée. Le travail forcé, la traite d'êtres humains, le travail des enfants et des taux élevés d'accidents et de décès sont autant de questions qui restent extrêmement préoccupantes.

La navigation intérieure est un mode de transport pérenne tant pour les marchandises que pour les personnes, en particulier dans les pays où les infrastructures font défaut. Les déficits existants en matière de travail décent dans le secteur de la navigation intérieure sont essentiellement dus à un cadre réglementaire peu développé en ce qui concerne la main-d'œuvre et les aspects sociaux, que ce soit au niveau international, régional ou national, à une application insuffisante de la réglementation, à des institutions faibles et à un manque de formation. À l'instar de nombreux autres secteurs, le COVID-19 a détérioré les conditions de travail existantes et affecté négativement le secteur.

Cohérence des politiques

SECTOR représente l'OIT au sein de [UN-Oceans](#) et, chaque année, il prépare la [contribution de l'OIT](#) au rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer. Il représente également l'OIT aux réunions d'autres organismes des Nations Unies actives dans les domaines du transport maritime, de la pêche, des activités portuaires et de la navigation intérieure.

À la suite des décisions adoptées lors des réunions sectorielles de l'OIT, le département a collaboré étroitement avec la FAO et l'Organisation maritime internationale (OMI), y compris par l'intermédiaire de nombreuses réunions virtuelles et webinaires, dans le cadre d'un effort coordonné visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre complète des principaux instruments internationaux applicables au secteur de la pêche, tels que la [Convention \(n° 188\) sur le travail dans la pêche, 2007](#).

Les effets du COVID-19 sur le secteur du transport maritime ont entraîné des contacts et des consultations quasi-permanents avec les mandants de l'OIT dans le secteur. En collaboration avec le département des Normes internationales du travail (NORMES), SECTOR s'est efforcé de mettre en avant les problèmes rencontrés par les gens de mer et les pêcheurs. Les changements d'équipages (à un moment donné, 400 000 travailleurs de la mer étaient bloqués en mer et ont travaillé bien plus longtemps que les dates mentionnées dans leurs contrats d'emploi) et l'accès aux soins médicaux à terre comptaient au nombre des difficultés qui ont considérablement affecté la santé physique et mentale des gens de mer et la viabilité du secteur.

Recherche d'un consensus

En 2020, un organe subsidiaire du Comité tripartite spécial (CTS) de la Convention du travail maritime a mis à jour deux séries de directives, les [Directives pour les inspections des États du pavillon en vertu de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée](#) (deuxième édition révisée) et les [Directives pour les agents chargés du contrôle par l'État du port effectuant des inspections en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée](#) (deuxième édition révisée).

En avril 2021, NORMES et SECTOR ont organisé la première partie de la quatrième réunion du Comité tripartite spécial. La réunion virtuelle a conduit à l'adoption d'une [résolution concernant la mise en œuvre et l'application pratique de la MLC, 2006, pendant la pandémie de COVID-19](#) et d'une [résolution sur la vaccination contre le COVID-19 pour les gens de mer](#).

Le sous-comité sur les salaires des gens de mer de la Commission maritime paritaire (bipartite) s'est également réuni durant deux sessions en ligne au cours desquelles il a été convenu de procéder à un [ajustement provisoire](#) du montant mensuel minimum du salaire ou de la solde de base. Le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à informer les membres de l'OIT du montant révisé et a approuvé la convocation de la prochaine réunion du sous-comité au cours du premier semestre 2022.

Coopération au développement

Pour promouvoir le programme [Portworker Development Programme II in bulk terminals](#) (PDP II), SECTOR a collaboré avec le Centre international de

formation de l'OIT à Turin (ITC Turin). Avec le soutien de la République de Corée, SECTOR et l'ITC Turin ont organisé un atelier virtuel de [formation des formateurs](#) en septembre et en octobre 2021 sur la plateforme de formation en ligne du PDP II, qui a été développée par SECTOR en 2018. Les participants de sept pays (Inde, Iran, Mozambique, Nigeria, Qatar, Somalie et Turquie) sont censés former les travailleurs portuaires de leur pays en recourant à des outils de formation de pointe, ce qui contribuera à favoriser la mise en place d'un environnement de travail décent dans les ports. En outre, SECTOR continue de fournir gratuitement tout le matériel de formation pour le PDP I (terminaux de conteneurs) et le PDP II (terminaux de vrac).

Dans le cadre du projet [Chaînes d'approvisionnement durable pour mieux reconstruire](#), SECTOR étudie les défis et les opportunités en matière de travail décent tout au long de la chaîne d'approvisionnement en Namibie et les effets de la crise du COVID-19. Dans ce contexte, plusieurs consultations ont été menées avec le Comité consultatif tripartite national (NTAC), une enceinte permettant aux partenaires tripartites de fournir des orientations techniques et stratégiques en vue de promouvoir la synergie et la cohérence des activités du projet. SECTOR a entamé un examen préliminaire de la littérature et développé des outils de recherche, qui sont actuellement utilisés pour une collecte de données primaires sur le terrain par le biais d'entretiens avec des déclarants, de discussions avec un groupe témoin et d'enquêtes auprès des travailleurs et des employeurs.

Developpement des connaissances

Le [manuel de formation du BIT pour l'inspection des conditions de travail à bord des navires de pêche](#) répond à la nécessité que le matériel de formation, tout en étant conforme aux exigences de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, respecte les [Directives pour l'inspection par l'État du pavillon des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche](#) et les [Directives pour les agents chargés du contrôle par l'État du port effectuant des inspections en application de la convention \(n° 188\) sur le travail dans la pêche, 2007](#). Il a pour objectif de promouvoir la coopération et la coordination entre les nombreuses autorités compétentes chargées d'inspecter les conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche en vue d'assurer un travail décent pour tous les pêcheurs.

En décembre 2021, SECTOR a achevé une étude portant sur le fleuve Mékong. Celle-ci aborde tous les aspects essentiels relatifs aux conditions de travail des équipages dans le secteur de la navigation intérieure. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la recherche menée dans plusieurs régions (Asie, Europe et Amérique latine) en vue de fournir une base solide de discussion lors de la prochaine réunion technique sur le travail décent et durable dans le secteur des voies d'eau intérieures au cours de la période 2022-2023.

► Transport (y compris aviation civile, transport ferroviaire et transport routier)

Le secteur de l'aviation assure la mobilité internationale, contribue à la lutte contre la pandémie en livrant les médicaments et le matériel médical si nécessaires et permet la poursuite du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales des marchandises à valeur élevée et sensibles au facteur temps. Bien que le secteur possède une expérience de gestion d'épidémies antérieures, les effets du COVID-19 ont été immédiats et considérables. De multiples mesures nationales et internationales sont prévues et ont été mises en œuvre afin d'assurer la reprise du secteur.

Le secteur du transport routier revêt une importance stratégique pour le développement économique et social et assure la mobilité des personnes et des marchandises entre les territoires et les pays. Les investissements dans les infrastructures routières et leur exploitation ont des retombées importantes sur d'autres secteurs de l'économie.

Dans certains pays, le réseau ferroviaire joue un rôle clé dans le transport des voyageurs et des marchandises, dans la facilitation du commerce et du tourisme et dans la création d'une croissance économique durable. Ces dernières décennies, les modalités de recrutement ont évolué, la propriété a changé de mains et des facteurs technologiques et écologiques ont bouleversé les relations entre employeurs et travailleurs, tant pour le transport de passagers que pour le transport de marchandises.

La mobilité des transports urbains de passagers est l'un des fondements du fonctionnement et du développement inclusif des villes et des territoires, en particulier dans la mesure où les villes et les agglomérations urbaines jouent un rôle capital dans plusieurs aspects d'une mobilité efficace et durable et dans les services de transport urbain de passagers.

Recherche d'un consensus

Des restrictions de voyages aux annulations de vols, le secteur aérien a été l'un des plus rudement touchés par la pandémie de COVID-19. Dans la perspective de la réunion technique de 2022-2023 sur une reprise économique écologique, durable et inclusive pour le secteur aéronautique, SECTOR a mené une recherche sur la SST et une étude réglementaire



internationale comparative sur les limitations du temps de vol et du temps de service pour le personnel navigant (personnel de cabine et pilotes).

Une [réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain](#) s'est déroulée en septembre 2021. Les [conclusions](#) de la réunion soulignent qu'une transition juste vers des modes de transport à faible émission de carbone, la formalisation des services informels de transport et le développement de l'infrastructure de transport public seront essentiels pour réaliser les objectifs de lutte contre le changement climatique énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Développement des connaissances

En 2020-2021, SECTOR a commandé une étude préliminaire sur les conditions de travail du personnel ferroviaire en Afrique francophone. L'étude basée sur des documents comprend des informations sur les axes suivants : Dakar-Bamako, Abidjan-Ouagadougou et le projet Abidjan – Cotonou.



► Hôtellerie, tourisme et restauration

Ces dernières décennies, le tourisme a été l'un des secteurs économiques les plus dynamiques et enregistrant une croissance rapide. Le tourisme, en ce compris les sous-secteurs de l'hébergement et de la restauration, assure la subsistance de millions de personnes et représentait, avant la crise, [un quart de tous les nouveaux emplois créés dans le monde](#). Toutefois, l'impact sans précédent de la pandémie de COVID-19 a radicalement changé la donne. Au niveau mondial, l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration a connu la [chute la plus brutale](#) tous secteurs économiques confondus en 2020 (- 9,4 pour cent). Alors que les voyages commencent à reprendre et que le tourisme international ne devrait pas retrouver les niveaux de 2019 avant 2024, des efforts politiques coordonnées tant à l'échelle internationale que nationale sont nécessaires pour reconstruire le secteur, en consultation avec les gouvernements et les représentants des employeurs et des travailleurs.

Recherche d'un consensus

En 2021, SECTOR a organisé une [réunion régionale tripartite](#) sur l'avenir du travail et une reprise durable pour sortir de la crise du COVID-19 dans le tourisme en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au cours de la réunion, le rôle de l'écotourisme et du tourisme rural dans une reprise inclusive, durable et résiliente a été souligné.

En 2020-2021, SECTOR a également participé à un certain nombre d'événements et de forums de haut niveau dans le secteur, tels que les [réunions du comité de crise pour le tourisme mondial de l'UNWTO](#), les [réunions du groupe de travail du G20 et des ministres du Tourisme \(présidences saoudienne et italienne\)](#) et les [réunions du Comité du tourisme](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Développement des connaissances

En Amérique latine, le département a apporté sa contribution à une étude sur [une reprise durable du secteur du tourisme](#) et son rôle dans la transformation inclusive et productive des zones rurales, qui a été publiée.

Une [liste de vérifications à effectuer](#) a été dressée afin de faciliter l'application et l'amélioration constante des mesures concrètes visant à prévenir et à

atténuer la propagation du COVID-19 dans les activités d'hébergement et de restauration.

SECTOR a travaillé étroitement avec l'UNWTO et d'autres organismes des Nations Unies sur la note de synthèse du Secrétaire général [COVID-19 et la transformation du tourisme](#).

Renforcement des capacités

Dans le cadre d'une formation sur le travail décent, le tourisme durable et des chaînes d'approvisionnement rural courtes, SECTOR a coordonné deux webinaires : « Travail décent et tourisme durable » et « L'impact du COVID-19 et réponses politiques pour promouvoir la relance du secteur ». Le département a également organisé un [Forum en ligne sur un tourisme responsable, durable et inclusif pour l'après-COVID-19](#).

En collaboration avec l'Équipe de support technique de l'OIT sur le travail décent pour les pays andins (WT-Lima), un guide sur le tourisme local en Bolivie a été élaboré.

Cohérence des politiques

En Amérique latine, en collaboration avec le Bureau régional, la plateforme multipartenaires [Mesas Ejecutivas](#) a fait progresser la transformation inclusive et productive et la formalisation dans le secteur du tourisme en [Équateur](#) et au [Costa Rica](#) en favorisant le dialogue social entre les acteurs de l'industrie touristique locale.



► Construction

Le secteur de la construction englobe un large éventail de projets et de produits et les entreprises concernées sont également variées. Son énorme potentiel de création d'emplois résulte de ses besoins importants en main-d'œuvre et des liens étroits qu'il entretient avec d'autres secteurs économiques. Si le secteur de la construction est en mesure de créer des emplois pour un nombre considérable de personnes, ceux-ci ne sont pas souvent synonymes de sécurité d'emploi et les conditions de travail varient grandement dans le monde. Il est important de s'efforcer de stimuler la croissance et la productivité de ce secteur afin de promouvoir le travail décent et des pratiques de construction plus durables.

Renforcement des capacités

SECTOR a fourni des conseils techniques sur plusieurs activités menées dans le secteur au niveau national, notamment en Géorgie (les échafaudages), au Pakistan (les femmes dans le secteur de la construction), et au Tadjikistan (l'égalité des sexes dans les projets de développement des infrastructures).

La [liste de mesures à prendre pour faire face au COVID-19 dans le secteur de la construction](#), élaborée par LABADMINOSH avec l'aide de SECTOR, propose des mesures concrètes pour renforcer la sécurité sur le lieu de travail.



► Services de santé

Le secteur de la santé et son personnel ont été sévèrement frappés par le COVID-19. Dans plusieurs pays, la pandémie a fait peser un fardeau supplémentaire sur des systèmes de santé publique déjà surchargés et sous-financés. La pénurie initiale d'équipements de protection individuelle et d'orientations sur leur utilisation a généré des risques pour la santé d'une grande partie des 136 millions de travailleurs du secteur. De nombreux travailleurs de la santé ont dû faire face à de [lourdes charges de travail supplémentaires](#) et à de longues heures de travail, assorties de temps de repos insuffisants. En outre, le personnel essentiellement féminin (au niveau mondial, plus de 70 pour cent de la main-d'œuvre) a souvent été confronté aux défis de concilier une charge de travail accrue, l'angoisse de transmettre le virus à leurs proches et la gestion de leurs responsabilités de soin au sein de leur propre foyer. Dans un secteur qui doit assurer des services 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, ces demandes ont eu des effets négatifs sur le bien-être des travailleurs de la santé et sur la qualité des soins. Globalement, la pandémie a aggravé les défis en termes de recrutement, de déploiement, de rétention et de protection de travailleurs de la santé qualifiés, soutenus et motivés. Des investissements durables dans le personnel de santé et un soutien au dialogue social et à la négociation collective, ainsi que la participation des parties prenantes au développement et à la diffusion de bonnes pratiques et de directives sont nécessaires pour faire progresser le travail décent.

Développement des connaissances

En 2020-2021, SECTOR a collaboré avec l'OMS pour préparer une [note d'orientation](#) et un guide technique en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de SST pour les travailleurs de la santé. Le guide donne un aperçu des éléments nécessaires aux programmes de SST aux niveaux national, infranational et de la structure de santé, ainsi que des conseils pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes avec la participation de représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres parties prenantes concernées.

En réponse aux défis posés par le COVID-19 et en collaboration avec des collègues de terrain, SECTOR a organisé de nombreuses formations afin de renforcer les connaissances sur la SST et d'améliorer la protection

des travailleurs de la santé, en recourant à l'outil [HealthWISE](#) et à la [liste d'actions à appliquer dans les structures de santé](#) (publiée en 2020). Des formations ont eu lieu au Bénin, au Tchad, au Mali, dans les Territoires palestiniens occupés, au Pakistan, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Togo.

Coopération technique

SECTOR a poursuivi la coordination de la contribution de l'OIT au programme conjoint de l'OMS, de l'OIT et de l'OCDE *Working for Health* (W4H). Créé en 2017, ce programme sert de catalyseur aux gouvernements, aux partenaires sociaux et aux principales parties prenantes pour développer, financer et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'investissement nationaux et multisectoriels pour les travailleurs de la santé. Le but est d'accroître le nombre et d'améliorer l'emploi des travailleurs de santé qualifiés, de créer des emplois décents, d'optimiser les performances des travailleurs de la santé et d'accélérer l'accès à une couverture de santé universelle. Prenant appui sur les travaux réalisés en 2019 dans le cadre du programme W4H, l'OIT a soutenu 15 pays, 2 communautés économiques régionales et la mise au point de trois produits internationaux ¹. Au niveau national, les activités visent essentiellement à renforcer le dialogue social sectoriel et la protection des travailleurs de la santé. Les activités régionales ont contribué à des études économétriques sur l'emploi dans le secteur de la santé en vue d'élaborer des stratégies pour les travailleurs du secteur. À l'échelle mondiale, une analyse des microdonnées de l'enquête sur les forces de travail a permis de développer et d'améliorer l'analyse des données sur les travailleurs du secteur de la santé. Une série d'études a également été consacrée aux processus de reconnaissance des compétences dans le cadre des migrations des travailleurs de la santé.

Cohérence des politiques et partenariats

Sur la base du travail accompli en 2019 pour soutenir l'établissement d'un cadre stratégique sur le personnel de santé de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe au cours de la période 2020-2030,

¹ **Pays:** Afrique du Sud, Guinée, Rwanda, Niger, Bénin, Tchad, Mali, Mauritanie, Soudan, Territoires palestiniens occupés, Pakistan, Sri Lanka, Kirghizistan, Népal, Cambodge. **Régions:** Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). **Produits mondiaux:** Plateforme internationale sur la mobilité du personnel de santé, Échange de données interagences (IADEx), application de la liste des mesures à prendre contre la COVID-19 *HealthWISE*.

en 2020, SECTOR a continué de participer à la mise au point d'un plan de mise en œuvre et d'investissement assorti d'un budget et de priorités. Les conclusions du séminaire technique tripartite de l'OIT de 2019 pour la région SADC – *Investing in the health workforce: employment and decent work in the health sector* – ont contribué de manière significative à la stratégie et ont permis de renforcer les mécanismes de collaboration et de coordination entre les gouvernements, les travailleurs, les employeurs et d'autres parties prenantes concernées afin de promouvoir le travail décent dans le secteur de la santé.

En 2020, l'OIT est devenue signataire du Plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être pour tous. SECTOR est le point de contact de l'accélérateur des soins de santé primaires, et participe à l'optimisation des plateformes et des collaborations existantes en vue de renforcer les soins de santé primaires, y compris le travail décent pour le personnel de santé.



► Fonction publique

Le secteur public est un gros pourvoyeur d'emploi dans la plupart des pays du monde. Dans bon nombre de pays, l'État a été amené à jouer un rôle plus important pendant la pandémie. Les services publics se sont ainsi retrouvés aux avant-postes de la fourniture de services. Le travail décent et le dialogue social restent les éléments qui contribuent le plus à l'efficacité, à la performance et à l'égalité des services publics. En outre, il est essentiel de renforcer la capacité des pouvoirs publics à engager un dialogue social constructif grâce à des mécanismes adéquats et pérennes pour faire progresser la bonne gouvernance, le développement national et la lutte contre la pauvreté.

Recherche d'un consensus

SECTOR a entamé la période biennale en apprenant qu'une nouvelle législation sur le travail était entrée en vigueur au Monténégro après la ratification de la convention (n° 151) de l'OIT sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978. La nouvelle loi a intégré les garanties prévues par la convention et étendu le rôle de la négociation collective dans la définition des conditions de travail des agents de la fonction publique. En 2020-2021, le département a également fourni une assistance technique au gouvernement du Lesotho en réalisant et en validant une analyse comparative qui a détecté des lacunes dans la législation nationale sur les services publics et a recommandé des réformes afin d'assurer le respect de la convention en vue de sa ratification. En outre, un appui a été apporté aux gouvernements de Madagascar et du Botswana, qui avaient ratifié la convention, et à la *Confederation of South African Trade Unions* (COSATU), à la suite de la validation tripartite d'une analyse de la convention réalisée en 2018.

Développement des connaissances

En 2020-2021, SECTOR a publié trois documents de travail sur le dialogue social dans la fonction publique dans une sélection d'États membres de l'ANASE ainsi que dans certains pays d'Afrique et d'Asie du Sud. Ces documents de travail ont été le point d'orgue de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Forum de dialogue mondial sur les défis pour la négociation collective dans les services publics, qui s'est tenu à Genève en 2014. SECTOR a en outre publié un document de travail sur les conditions de travail des travailleurs locaux dans certains pays d'Amérique latine.

Le département a organisé des séances d'information sur la convention n° 151 à l'intention de différents gouvernements et partenaires sociaux. Celles-ci se sont déroulées au cours d'une formation sur la négociation collective et les salaires (novembre 2020), lors de l'atelier tripartite de haut niveau sur la validation du rapport national à Zanzibar (octobre 2021) et lors de l'atelier national sur les compétences de négociation en vue de renforcer le dialogue social et les négociations collectives pour les dirigeants syndicaux du Burundi. SECTOR a également contribué à l'atelier de validation sur la loi modifiée du Liberia sur le travail décent, ainsi qu'au lancement d'un projet sur la mise en œuvre de la nouvelle directive de l'UE sur des conditions de travail transparentes et prévisibles. Ce dernier événement a été organisé par la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), la Confédération européenne de la police (Eurocop) et l'Organisation européenne des associations et syndicats militaires (EUROMIL).

Cohérence des politiques et partenariats

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le département SECTOR a organisé plusieurs séances d'information sur les normes du travail. Au cours d'un webinaire organisé en mai 2021 par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAR) et EUROMIL, SECTOR a participé à une conférence sur le droit à la santé du personnel militaire. Le département a également discuté des normes du travail concernant les travailleurs du secteur des déchets solides au cours de la conférence sur les *Pouvoirs publics locaux : protéger la santé et la sécurité des travailleurs de première ligne* organisée par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et l'Internationale des services publics (ISP). En septembre 2020, le département a fourni une contribution lors d'une session consacrée à la continuité des services publics locaux et à la sécurité des travailleurs en temps de COVID-19, qui s'est déroulée dans le cadre du Forum international des maires du Bureau des Nations Unies pour le développement durable (UNOSD).



► Services postaux

Le secteur postal joue un rôle essentiel dans le développement socio-économique en offrant des services postaux abordables, efficaces et universels. Selon l'Union postale universelle (UPU), [les opérateurs désignés emploient 5,3 millions d'employés](#) dans le monde, ce qui représente un recul de 6 pour cent sur la dernière décennie, mais une augmentation de la part du personnel à temps partiel.

Le COVID-19 a perturbé les flux internationaux des services postaux en raison de la fermeture des aéroports et un nombre croissant [d'envois postaux sont «bloqués» dans le « no man's land logistique »](#) entre l'expéditeur et le destinataire. Pourtant, comme l'a révélé la pandémie, les opérateurs et les travailleurs du secteur postal sont non seulement essentiels pour assurer l'accès aux produits à travers le monde, mais ils sont également vitaux pour l'extension de services importants, y compris les services sociaux et de santé.

Cohérence des politiques

Dans le cadre de la collaboration avec l'Union postale universelle pour faire avancer le travail décent dans le secteur postal, le département a fourni des contributions techniques en vue de préparer le [Guide sur les services postaux à caractère social](#), publié en avril 2021, en veillant à ce que les questions des conditions de travail et de la représentation des travailleurs du secteur postal y soient intégrées. Le guide contient des exemples, des études de cas et des considérations politiques sur le rôle du système postal mondial dans le soutien à la santé publique, à l'éducation et au bien-être ainsi que sur son rôle dans la fourniture d'une infrastructure de base essentielle au soutien du bien-être économique et social dans le monde.



► Services publics de distribution

Les services publics de distribution jouent un rôle vital dans le développement économique et social. Ces dernières années, le secteur a connu une tendance à la privatisation. Celle-ci peut influencer la sécurité d'emploi et les conditions de travail. Le développement de nouvelles technologies offre des possibilités de renforcer l'efficacité et la sécurité sur le lieu de travail. Dans le même temps, pour résoudre les difficultés de recrutement – résultant d'un grave déséquilibre entre les sexes et d'une hausse de l'âge moyen des travailleurs dans le secteur –, des mesures s'imposent pour rendre l'emploi plus attrayant et plus accessible aux jeunes. Les efforts coordonnés des gouvernements, des travailleurs et des employeurs à différents niveaux sont requis pour proposer des solutions efficaces qui fassent progresser le travail décent.

Développement des connaissances

En octobre 2021, SECTOR et l'équipe de l'OIT en charge du travail décent en Asie du Sud ont organisé un atelier sous-régional sur le travail décent pour les travailleurs des services d'assainissement. Des représentants du Bangladesh, d'Inde, des Maldives, du Népal et du Pakistan y ont participé et tous les bureaux nationaux de la sous-région ont collaboré. Les travailleurs des services d'assainissement qui s'occupent de la gestion des boues fécales (videurs de latrines, nettoyeurs de toilettes, nettoyeurs d'égouts et regards et transporteurs de boues fécales) constituent l'un des groupes les plus laissés pour compte dans la réalisation de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), sont victimes de discrimination en raison de leur caste, de leur religion ou de leur statut social et sont fortement touchés par le COVID-19. Cet atelier était la première contribution de l'OIT à l'Initiative en faveur des travailleurs des services d'assainissement (voir ci-après, dans la section « Cohérence des politiques »). La note contextuelle préparée pour l'atelier a été traduite dans toutes les langues nationales., ainsi qu'en cingalais et en tamoul. Les participants ont formulé des recommandations pour des actions futures et SECTOR a établi un compte rendu des discussions auquel les participants peuvent se référer pour planifier les activités correspondantes.

À la suite de l'atelier de validation du manuel révisé d'autoformation sur l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail (WASH@ Work) dans les plantations de thé du Malawi, SECTOR et le bureau national de Zambie, du Malawi et du Mozambique (Afrique) ont traduit le manuel en chichewa, la langue de l'ethnie majoritaire du Malawi. Les participants à

l'atelier l'avaient demandé et le manuel sera utilisé dans les futurs projets de l'OIT concernant l'économie rurale.

Cohérence des politiques et partenariats

En 2020-2021, SECTOR a participé à l'Initiative en faveur des travailleurs de l'assainissement lancée par l'OMS, la Banque mondiale, WaterAid et SNV. Ensemble, ils ont organisé une exposition photographique en janvier et février 2020. Cette initiative a abouti à l'atelier susmentionné sur le même thème et comptait au nombre des activités de la Journée mondiale des toilettes (19 novembre) organisée par UN-Water. SECTOR a également pris une part active aux réunions et activités de UN-Water et a fait la promotion du manuel d'autoformation WASH@Work et de la note d'orientation sur le lavage des mains et le COVID-19.

En outre, une séance d'information a eu lieu sur les Gouvernements locaux, le travail et WASH en temps de COVID-19 en Afrique, en Asie et dans le Pacifique pendant le webinaire du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN-DESA) intitulé *Delivering Basic Services to Leave No One Behind - Closing the WASH Gap*. Le webinaire portait sur la question de savoir comment étendre les services publics aux communautés vulnérables et combler l'écart WASH du point de vue de l'OIT.



► Éducation

En 2020, la fermeture des établissements scolaires imposées pour limiter la propagation du COVID-19 a perturbé l'éducation d'environ 1,58 milliard d'apprenants et le travail de millions d'enseignants et de personnels de soutien à l'éducation. Les enseignants et les établissements scolaires ont été réactifs et ont fait preuve de créativité. Dans la mesure du possible, les écoles se sont tournées vers la technologie et l'apprentissage à distance afin d'atténuer les effets de la fermeture des établissements, accélérant ainsi la tendance actuelle à la numérisation de l'éducation. Toutefois, de nombreux enseignants n'étaient pas préparés à faire face aux exigences de l'enseignement à distance. Cette situation a été aggravée par les inégalités en matière d'accès des établissements aux ressources nécessaires pour s'adapter à la crise. La situation actuelle a exacerbé les difficultés existantes, comme la pénurie d'enseignants qualifiés, l'incapacité à attirer de jeunes professionnels vers l'enseignement et les rôles de plus en plus larges et exigeants confiés aux enseignants.

Recherche d'un consensus

En mai 2021, SECTOR a organisé une [réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent](#). Les plus de 180 participants ont discuté de problèmes professionnels et de questions relatives au travail du personnel de l'éducation dans ces domaines, en insistant tout particulièrement sur l'impact de la technologie, les demandes du marché du

travail et les tendances mondiales dans le secteur de l'éducation. Le groupe a adopté des conclusions qui donnent aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs un mandat fort pour investir dans une éducation de qualité, la formation et le travail décent pour les éducateurs. Les participants ont souligné que l'éducation est un droit humain, un bien public et une responsabilité publique et pas une marchandise. Ils ont également insisté sur le fait que le secteur privé a un rôle à tenir dans la fourniture d'une éducation de qualité.

En octobre 2021, SECTOR et l'UNESCO ont organisé la [14e session du Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant \(CEART\)](#). Créé en 1967, le Comité conjoint se réunit tous les trois ans pour examiner l'application de la Recommandation OIT-UNESCO concernant la condition du personnel enseignant (1966) et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997). Composé d'experts indépendants de l'éducation du monde entier, le CEART a examiné de nombreuses questions touchant le personnel enseignant, notamment la formation des enseignants au XXIe siècle, l'enseignement en tant que profession collaborative et le professionnalisme des enseignants. Il a également adopté une déclaration intitulée « Reconnaître le professionnalisme des enseignants dans la reprise après la pandémie ».

Développement des connaissances

En décembre 2021, SECTOR a achevé un projet financé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et intitulé [Digitalization, the future of work and the teaching profession](#). Ce projet a analysé l'impact des nouvelles technologies sur les environnements d'apprentissage, la manière dont les apprenants apprennent et le travail des enseignants dans cinq pays d'Afrique de l'Est. Le projet était axé sur la période antérieure à la pandémie de COVID-19 et sur les premières réactions à celle-ci et a donné lieu à dix études et à un rapport de synthèse. Les études proposent des mesures que les pays peuvent prendre en considération lorsqu'ils s'engagent dans des réformes numériques dans le secteur de l'éducation et elles insistent sur le fait que les enseignants doivent être au cœur de la mise en place de services éducatifs numériques équitables et de qualité. S'appuyant sur ce travail, SECTOR a lancé la deuxième phase du projet financé par la GIZ et intitulé *Teaching and the teaching profession in a digital world: COVID-19 and beyond*, qui a élargi le champ de la recherche à d'autres régions d'Afrique et d'Europe. Outre l'achèvement des études nationales, au cours de la deuxième phase,

des ateliers nationaux seront organisés et réuniront les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de formuler des recommandations politiques pour la numérisation de l'éducation.

Coopération technique

Au cours de la période biennale 2020-2021, le département a poursuivi son assistance technique en matière de dialogue social dans quatre pays d'Afrique dans le cadre de l'initiative [Renforcer la coopération multipartenaires pour appuyer les politiques enseignantes et améliorer l'apprentissage](#), financée par l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD). En octobre 2021, par l'intermédiaire de cette initiative et en partenariat avec l'Internationale de l'Éducation, SECTOR a organisé une session sur le dialogue social dans l'éducation. Elle a réuni des représentants des gouvernements et des enseignants et d'autres parties prenantes de l'éducation afin d'échanger des expériences et de discuter des défis que pose le dialogue social dans l'éducation.

Cohérence des politiques et partenariats

SECTOR a également collaboré avec l'UNESCO et d'autres partenaires sur les questions liées au personnel de l'éducation dans le cadre de diverses structures multilatérales de l'éducation, comme l'[Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030](#) et la [Coalition mondiale pour l'éducation](#).



► Médias, culture, arts graphiques

Ce secteur englobe différents types d'entreprises, financées par des fonds publics ou détenues par des particuliers. La nature de l'activité varie également et inclut des métiers artistiques, techniques et informatiques. La diversité des modalités d'emploi peut offrir l'indépendance, la flexibilité et des perspectives d'emploi. Toutefois, elle entraîne également des difficultés, telles que l'accès à la sécurité sociale, des conséquences sur les conditions de travail, y compris la SST, les systèmes de rémunération et le droit des travailleurs à prendre part à des négociations collectives et à bénéficier de la liberté syndicale. Bon nombre de ces difficultés ont été aggravées par les pertes d'emploi et la baisse brutale des revenus résultant de la pandémie mondiale.

Recherche d'un consensus

En janvier 2020, l'OIT a organisé un [Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport](#), qui a examiné des questions d'actualité et des questions nouvelles. La réunion a adopté des points de consensus très larges sur les opportunités et les défis en matière de travail décent pour les athlètes, y compris l'importance du respect des principes et droits fondamentaux au travail.

Développement des connaissances

En 2021, SECTOR a publié un document de travail en collaboration avec le département de la protection sociale sur la [Protection sociale dans le secteur culturel et créatif – Pratiques et innovations nationales](#). Le document passe en revue les cadres politiques et juridiques dans certains pays qui ont recherché des solutions spécifiques pour étendre la sécurité sociale dans le secteur de la création et de la culture. Il présente également un aperçu des mesures de protection sociale mises en place par les gouvernements dans le secteur culturel et créatif durant la pandémie de COVID-19. Ce document est accompagné d'une note d'orientation intitulée [Étendre la protection sociale au secteur de la culture et de la création](#) et d'une [vidéo](#).

SECTOR a travaillé avec l'unité en charge des coopératives sur une analyse intitulée [Cooperatives and the wider social and solidarity economy as vehicles to decent work in the culture and creative sector](#). Considérant le prochain débat général sur l'économie sociale et solidaire (ESS) pour un avenir du travail axé sur l'humain à la 110e session de la Conférence internationale du travail en 2022, cette note de synthèse indique comment les unités d'ESS du secteur de la culture et de la création peuvent contribuer à faire progresser

les droits au travail, à améliorer la qualité des emplois, à assurer l'accès à la protection sociale et à stimuler le développement économique local.

Pour éclairer l'application de la Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail, 2019, SECTOR et l'ACTRAV ont collaboré à la rédaction d'une [note d'orientation sur le harcèlement sexuel dans l'industrie du divertissement](#). L'analyse passe en revue le paysage juridique et politique autour de la protection contre le harcèlement sexuel et explore les options politiques pour étendre et promouvoir la prévention du harcèlement sexuel dans l'industrie.

Renforcement des capacités

En octobre 2021, SECTOR a participé à la série des Jeudis de l'égalité des sexes sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans le secteur du spectacle vivant. Organisé par les partenaires sociaux sectoriels européens – à savoir la *Performing Arts Employers Association League Europe* (Pearle*), la Fédération internationale des acteurs (FIA), la Fédération internationale des musiciens (FIM) et l'UNI Global Union – media, entertainment & arts (UNI MEI) –, l'atelier a présenté un aperçu du cadre normatif international et des tendances relatives à la violence et au harcèlement dans le secteur. Le soutien de l'OIT a contribué à recenser les axes de travail essentiels dans ce domaine et a éclairé la révision des politiques et des lignes directrices existantes que les acteurs du secteur mènent dans leurs pays respectifs.

Entre juillet et août 2020, la collaboration avec INWORK a permis de fournir des conseils techniques au ministère du Travail des Philippines et aux partenaires sociaux des secteurs de l'audiovisuel et des médias afin de réviser deux projets de loi faisant partie des mesures destinées à protéger les travailleurs de ces deux secteurs. Les contributions de SECTOR ont aidé le gouvernement à faire avancer les deux projets de loi, qui ont été adoptés par la Chambre basse entre novembre 2020 et janvier 2021 : 1) [Act providing enhanced protection, security and benefits for media workers](#) et 2) [Act creating an Occupational Safety and Health standards Act \(OSHA\) for the film, television and theater industry of the Philippines \(loi Eddie Garcia\)](#).

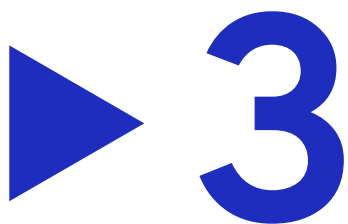
Cohérence des politiques et partenariats

SECTOR coordonne actuellement le soutien de l'OIT à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et à l'UNESCO en vue de recueillir des informations et des analyses qui alimenteront le futur Rapport sur l'économie créative en réponse à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/74/198), adoptée en décembre 2019.

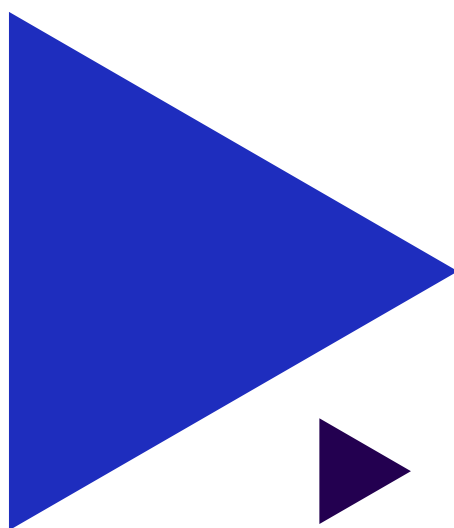
Le département collabore actuellement avec le Bureau régional pour l'Afrique en vue de procéder à une évaluation des défis et des opportunités en matière de travail décent dans le secteur des arts et de la culture en Afrique. L'évaluation donnera lieu à des recommandations en vue du développement d'un programme régional sur le travail décent dans le secteur en collaboration avec l'UNESCO et l'Union africaine.

SECTOR participe également activement à la [Plateforme interagences sur la culture pour le développement durable](#), dirigée par l'UNESCO et créée en avril 2021 pour stimuler le dialogue interagences et renforcer la coopération en matière d'actions et de stratégies dans le secteur de la culture et de la création. Au sein du groupe thématique sur la culture et les inégalités, SECTOR a dirigé la discussion qui a mené à l'inclusion des domaines clés pertinents pour le travail de l'OIT. Il s'agit notamment de l'emploi et des compétences, de la protection sociale, ainsi que des conditions de travail et d'une juste rémunération. La plateforme discutera des recommandations conjointes et des contributions à présenter lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles pour un développement durable (MUNDIACULT) en septembre 2022.

SECTOR représente également l'OIT au sein du réseau interagences sur le [Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité](#).



Annexes



► Annexe I.

Conventions et recommandations sectorielles

- [Convention \(n° 149\) sur le personnel infirmier, 1977](#)
- [Recommandation \(n° 157\) sur le personnel infirmier, 1977](#)
- [Convention \(n° 151\) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1958](#)
- [Recommandation \(n° 159\) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978](#)
- [Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant \(1966\) et Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur \(1997\)](#)
- [Convention \(n° 184\) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001](#)
- [Recommandation \(n° 192\) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001](#)
- [Convention \(n° 188\) sur le travail dans la pêche, 2007](#)
- [Recommandation \(n° 199\) sur le travail dans la pêche, 2007](#)
- [Convention \(n° 176\) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995](#)
- [Recommandation \(n° 183\) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995](#)
- [Convention \(n° 167\) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988](#)
- [Recommandation \(n° 175\) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988](#)
- [Convention \(n° 185\) sur les pièces d'identité des gens de mer \(révisée\), 2003, telle qu'amendée](#)
- [Convention \(n° 172\) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991](#)

► Annexe II.

Liste non exhaustive des outils sectoriels de l'OIT

Agriculture, exploitation forestière et extraction minière

- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les mines de charbon souterraines](#)
- [Safety and health in small-scale surface mines: A handbook](#)
- [COVID-19 et exploitation minière – Liste de vérifications à effectuer pour le contrôle et la prévention](#)

Transport maritime, activités portuaires et transport routier

- [Directives relatives aux examens médicaux des gens de mer](#)
- [OIT/OMI/OMS: Nouveau Guide médical international de bord](#)
- [Base de données de l'OIT/OMI sur les cas signalés d'abandon des gens de mer](#)
- [Directives sur la formation des cuisiniers de navire](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les ports](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sûreté dans les ports](#)
- [Principes directeurs sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière dans le secteur des transports](#)

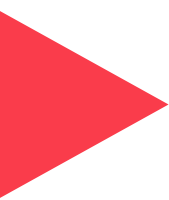
Services de santé et services publics d'urgence

- [OIT/OMS : Sécurité et santé au travail durant les crises sanitaires – Un manuel pour la protection des personnels de santé et des équipes d'intervention d'urgence](#)
- [HealthWISE – Amélioration du travail dans les services de santé – Manuel d'intervention](#)
- [Directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence](#)

Outils de l'OIT pour d'autres secteurs : construction et réparation navales ; textile, vêtement, cuir et chaussure ; construction ; services publics de distribution ; éducation et tourisme

- [Recueil de directives pratiques sur la santé et la sécurité dans le secteur de la construction et de la réparation navales](#)
- [Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les industries du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure](#)
- [Sécurité et santé dans la construction – Un recueil de directives pratiques](#)
- [WASH@Work : Un manuel d'autoformation](#)
- [Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance](#)
- [Directives de l'OIT sur le travail décent et le tourisme socialement responsable](#)

Le Département des politiques sectorielles (SECTOR) est chargé d'aider les mandants de l'OIT à examiner les questions relatives à l'emploi et au travail dans des secteurs économiques et sociaux précis, aux niveaux mondial, régional et national. Les activités du département se concentrent sur les secteurs essentiels au fonctionnement de nos sociétés et de nos économies. Elles couvrent les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent, y compris les questions transversales que sont l'égalité hommes-femmes et la non-discrimination. Cette approche sectorielle de l'OIT est en outre axée sur la mise en œuvre accélérée de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019), qui souligne la contribution essentielle qu'apportent les politiques industrielles et sectorielles et les investissements dans des secteurs stratégiques à la promotion d'une croissance économique inclusive et durable, du plein emploi productif et du travail décent pour tous.



ilo.org

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

